



INSPIRING EDUCATION INSPIRING LIFE

# CONCOURS BCE

## ARTICLES DE PRESSE

## ARTICLES POUR L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN BCE 2021

### SOMMAIRE

#### Articles de prospective (le monde en 2030 ou 2040)

- 1 - Le début de la fin des zoos
- 2 - Pour la rentrée 2040, l'écoresponsabilité au programme des classes de sixième
- 3 - Primauté de l'IA : la fin des arbitres dans le sport
- 4 - Toulouse devient la deuxième aire urbaine de France
- 5 - Le rachat de Wikipédia est devenu effectif
- 6 - La fin de Facebook
- 7 - La France, premier pays de l'Union Européenne à réduire les inégalités de genre grâce à l'Intelligence Artificielle

#### Articles de diffusion de la recherche TBS

- 8 - Affichage carbone des produits : tirer les leçons de l'histoire
- 9 - Comment sécuriser le financement de ses chaînes d'approvisionnement ?
- 10 - Mutualisation de la dette européenne : les circonstances sont (presque) réunies pour une accélération
- 11 - De la vertu des mesures anti-OPA
- 12 - Les hommes écoresponsables sont aussi de meilleurs partenaires
- 13 - Economie circulaire et sobriété, les deux jambes d'une stratégie de moindre impact environnemental
- 14 - Confinement : des télétravailleurs surchargés, mais globalement satisfaits
- 15 - « Hold-up » : les 8 personnages clés qui font une bonne théorie du complot
- 16 - Les ailes brûlées d'Icare : l'aéronautique face à la crise sanitaire
- 17 - Covid-19 : quel sort pour les contrats commerciaux en pleine crise économique
- 18 - La politique de la BCE favorise-t-elle les riches ?

#### Articles de société

- 19 - Le bitcoin ou le capitalisme délirant
- 20 - Les hauts et les bas de 314 ans d'histoire
- 21 - Les entreprises géantes face au défi de la démondialisation
- 22 - Ouïghours : la Chine pousse les marques étrangères à se positionner
- 23 - Etats-Unis Chine : un match spatial en trompe-l'œil
- 24 - Au Japon, des Jeux qui piquent
- 25 - Vaccins et brevets : Biden héros à peu de frais
- 26 - Sur Instagram, « les influenceurs font le jeu de Dubaï »
- 27 - Wonder Woman, porte-voix du féminisme
- 28 - Cessons d'interdire le spectacle vivant !
- 29 - Netflix et le cinéma français : je t'aime, moi non plus
- 30 - Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse



INSPIRING EDUCATION INSPIRING LIFE

## **Articles de prospective (le monde en 2030 ou 2040)**



## Le début de la fin des zoos

*Les députés ont voté la fin des zoos. Les zoologrammes apparaissent comme une alternative intéressante afin de découvrir les animaux sauvages.*

La France compte 98 parcs zoologiques, d'ici 15 ans, il ne devrait plus en rester un seul. Conformément aux engagements de la ministre de l'avènement écologique, les parcs zoologiques vont progressivement disparaître en France du fait de la nouvelle loi interdisant la reproduction et l'importation d'animaux sauvages. La détention reste possible mais les espèces ne seront pas remplacées, ce qui condamne à moyen terme les zoos. Après la fin programmée des delphinariums (2017), celles des cirques exhibant des animaux (2025) et l'interdiction des corridas (2033), la France emboîte le pas à ses voisins européens alors que les partisans de la cause animale sont de plus en plus nombreux. Un sondage Ipsop indiquait, fin 2039, que 25% des Français se déclaraient végétariens (refus de manger de la chair animale) et 8% végétaliens (refus de manger tous produits issus d'un animal).

Le débat entre les tenants de la cause animale, hostiles à la captivité d'animaux sauvages, et les partisans de zoos permettant l'étude, la conservation et l'éducation a définitivement penché en faveur des premiers. La fermeture des zoos faisait partie des 30 promesses électorales de l'actuelle Présidente de la République. Si depuis le début du XXe siècle, les cages des zoos ont été remplacées par des enclos plus proches du milieu d'origine, les détracteurs pointaient du doigt ces lieux de privation de liberté. Les zoos modernes réduisaient les contraintes de la captivité sans pour autant les éliminer : stress, ennui, comportements stéréotypés, dépressions fréquentes. On se rappellera du triste suicide de l'éléphante Punch survenu au zoo de Lyon l'an dernier. La fin des zoos se fera en fonction de regroupements progressifs de zoos qui mutualiseront leur population animale. L'impact sur l'emploi sera étalé. *« Il est probable que les zoos disparaîtront définitivement à l'horizon 2055 et nous pouvons nous réjouir de contribuer à un monde où la liberté ne sera plus enfermée »* a commenté la ministre en ajoutant *« nous allons maintenant nous intéresser au cas des aquariums »*.

Depuis 20 ans, les manifestations contre la captivité des animaux sauvages, les pétitions et prises de position ont modifié profondément la perception du grand public concernant les zoos. Concomitamment, de nombreux actes de sabotage visant des zoos ont alerté la population quant aux risques de vivre à proximité des parcs animaliers. L'épisode le plus tragique étant celui perpétré par le groupuscule ecoterroriste « Segnis Ezoud » qui avait libéré en pleine nuit les fauves de 6 parcs zoologiques implantés dans des capitales européennes, semant la panique et entraînant une mobilisation sans précédent des forces de l'ordre et des armées. Le bilan fut de 16 morts et 88 blessés.

Si les zoos traditionnels vont disparaître, une nouvelle possibilité est offerte avec le développement des zoologrammes, technologies importées de Corée permettant de représenter, via des hologrammes mobiles, des animaux en 3D visibles à l'œil nu. Plusieurs de ces « zoos » ont ouvert leurs portes depuis 5 ans dans le monde. *« Cette technologie permet de représenter plus vrai que nature les animaux dans leur état naturel, en liberté, sans contraintes pour le public »* précise Rollo Lee qui pilote l'implantation d'un tel dispositif à Marwood (Angleterre). Outre une reproduction fidèle, l'intérêt est de laisser à l'animal virtuel le comportement qu'il a dans son biotope d'origine. Ceci est un argument de poids afin de poursuivre la mission pédagogique et récréative des zoos. Il sera possible de voir l'animal avec le comportement qu'il a dans son milieu d'origine. Le premier zoologramme de France va ouvrir ses portes l'année prochaine au sein de la forêt de Fontainebleau. Les visiteurs pourront croiser différents animaux sauvages durant leur promenade et, ceci, sans risquer le moindre danger !

**Auteur : Gaël Gueguen – TBS**



## Pour la rentrée 2040, l'écoresponsabilité au programme des classes de sixième !

Nouveauté importante pour la rentrée des classes au collège, l'écoresponsabilité devient une matière autonome dans le programme des sixièmes et sera implémentées progressivement aux autres classes du collège. « Une révolution citoyenne » selon la déclaration conjointe de la ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'écologie.

En septembre prochain, tous les collégiens de sixième français auront une nouvelle matière à ajouter à leur agenda : l'écoresponsabilité. Au même titre que le français, les mathématiques, l'histoire-géographie, une langue vivante, les SVT, technologie, physique-chimie, l'éducation physique et sportive et les enseignements artistiques, une nouvelle discipline viendra compléter les 26 heures d'enseignements hebdomadaires à raison de 2 heures par semaine. L'année suivante, cette matière s'ajoutera au programme des futures cinquièmes et ainsi de suite jusqu'à la troisième. L'objectif pour 2044 : avoir des élèves pleinement acteurs de l'écoresponsabilité. La question de savoir si cet enseignement se prolongera au lycée n'est pas encore tranchée.

Mais l'écoresponsabilité c'est quoi ? Cette matière correspond à une approche transverse de la prise en compte de la responsabilité environnementale et du développement durable. Les cours d'écoresponsabilité permettront de comprendre les grands enjeux climatiques, de discuter de l'importance des ressources naturelles mais aussi d'expliquer comment chaque individu peut modifier sa façon d'agir afin de réduire son impact sur l'environnement : réduction des emballages, fabrication autonome de produits simple, limitation des dépenses énergétiques... Afin d'enseigner cette matière, un CAPET a été créé tout spécialement, ce qui a nécessité, du fait des ouvertures de postes, d'importants investissements de la part du Ministère de l'éducation, une première depuis 1950.

Depuis une quarantaine d'années, l'importance de l'environnement prend une place de plus en plus importante dans le débat sociétal. Les élèves y étaient sensibilisés à travers des actions ponctuelles ou certains thèmes abordés dans différentes matières (géographie, SVT...) mais cela était jugé comme insuffisant aux yeux de la Présidente de la République qui avait inscrit la création de cet enseignement comme l'une des dix propositions de son programme électoral « Révolutionnons la France ». L'idée majeure est de dépasser la simple sensibilisation pour former des élèves à des savoir-faire et des comportements positifs envers leur environnement. « Nous contribuerons à former des acteurs du mieux vivre et des ambassadeurs de la responsabilité environnementale dans chaque famille ; c'est une étape fantastique pour notre pays » a déclaré la Ministre de l'éducation lors de la conférence de presse prévue à cette occasion.

« Ce n'est pas suffisant » s'est exclamé le leader de l'opposition. « Oui, il faut former les enfants au savoir-être environnemental mais il est primordial que cet enseignement prenne également en compte les aspects sociétaux, la responsabilité sociale et la solidarité dans son ensemble ». En effet, pour beaucoup, l'instruction de la responsabilité environnementale ne doit pas se couper de la responsabilité sociale. A l'inverse, quelques voix contestent le bien-fondé de cette réforme dans la forme de son application. « Les mathématiques, le français, les langues sont des matières transverses qui permettent le développement des compétences mais pas nécessairement l'écoresponsabilité. Si l'idée est intéressante, il faudrait plutôt privilégier un format optionnel » a déclaré le responsable du principal syndicat d'enseignant.

Quoi qu'il en soit, par cette initiative la France apparaît, encore une fois, comme la tête de proue des pays engagés dans le développement durable.

**Auteur : Gaël Gueguen - TBS**



## Primauté de l'IA : la fin des arbitres dans le sport

*L'Intelligence Artificielle devient dominante dans le domaine de l'arbitrage sportif. Selon la décision du CIO, les prochains JO verront le remplacement des juges-arbitres humains par les machines.*

L'intelligence artificielle est partout. Depuis 30 ans, elle s'est progressivement immiscée dans tous les aspects où l'être humain était auparavant incontournable : traitement de données, assistants vocaux, recherche médicale, chatbots, véhicules autonomes... d'ailleurs, l'article que vous lisez ne serait-il pas écrit par un programme ? La définition de l'Intelligence Artificielle donné par Marvin Lee Minsky, spécialiste des sciences cognitives, envisage l'IA comme la construction de programmes informatiques qui résolvent des tâches qui sont « *accomplies de façon plus satisfaisante par des êtres humains car elles demandent des processus mentaux de haut niveau* ».

La question est de savoir, en 2040, quelles tâches sont encore accomplies de façon plus satisfaisante par l'être humain ? Un nouveau cap a été franchi ce lundi avec l'officialisation par le Comité International Olympique de la primauté de l'Intelligence Artificielle dans l'arbitrage des sports. En clair, si les arbitres ou juges pouvaient s'appuyer sur des technologies afin de construire leurs décisions (les plus célèbres étant la VAR intelligente, la Goal-Line Technology dans le football ou encore le Hawk-Eye dans le tennis), aujourd'hui, ce sera l'Intelligence Artificielle qui donnera la décision ultime. Afin de comprendre le processus, nous allons prendre deux sports très différents : le football et la gymnastique.

Dans le football, des caméras, des micros et des capteurs vont tout au long d'une rencontre envisager la position des joueurs par rapport au ballon et leurs positions par rapport aux autres joueurs. Une faute a-t-elle été commise ? La machine envisagera les mouvements des protagonistes afin d'envisager le degré de responsabilité et d'appliquer le règlement. Une insulte a-t-elle été lancée ? L'IA identifiera le coupable. Fini l'arbitrage maison ou les décisions influencées. Le jeu gagnera en spectaculaire tout en raccourcissant les temps d'arrêt du fait de l'immédiateté de la décision et de son assurance.

En gymnastique, les athlètes sont jugés sur la qualité de leur prestation et de l'exécution des mouvements. Le(s) juge(s) attribue(en)t traditionnellement une note. Ce sera la machine qui modélisera la prestation, analysera l'exécution d'ensemble et comparera la performance avec les données antérieures afin d'attribuer une note. La faillibilité du jugement disparaît au profit de la performance objective.

Trois aspects sont déterminants : le recueil de l'information (caméras, capteurs, micros...), le traitement de l'information (analyse des données en temps réel et compatibilité avec le règlement) et le jugement final. Le CIO a considéré que sur ces trois points, l'évolution était suffisamment importante et de bonne qualité, en 2040, afin d'envisager la primauté de la machine dans l'arbitrage du sport. Toutes les compétitions des prochains jeux olympiques d'été seront soumises à cette primauté dans le cadre d'un partenariat entre le CIO et Google Sport Technology.

L'écueil majeur concerne le coût de cette technologie. Si son déploiement pour les jeux olympiques ne présente pas d'inconvénients financiers majeurs il en ira tout autrement pour des compétitions moins mondiales. Cela peut laisser craindre un sport à deux vitesses : de grandes compétitions arbitrées par les machines, d'autres par des arbitres et juges humains. Ainsi, la glorieuse incertitude du sport se verrait éliminer en ce qui concerne les compétitions phares. D'où l'idée d'introduire volontairement un terme d'erreur dans les algorithmes des intelligences artificielles afin de réduire l'écart de performance entre les deux types d'arbitrage...

**Auteur : Gaël Gueguen – TBS**



## Toulouse devient la deuxième aire urbaine de France

*La croissance démographique de la région toulousaine place la ville rose en deuxième place nationale. Malgré une activité économique en plein essor, les inégalités se renforcent.*

Le dynamisme de la ville rose n'est plus à démontrer. La réussite économique et la douceur de vivre contribuent à l'afflux massif de nouveaux habitants. L'INSEE a officialisé la démographie du grand Toulouse et les chiffres réels ont dépassé les projections menées depuis 20 ans. Toulouse se retrouve devant Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille pour la première fois de son histoire. Le recensement effectué permet de chiffrer l'aire urbaine de Toulouse à hauteur de 2,5 millions d'habitants ce qui la place derrière Paris (15 millions) et devant Lyon (2,4 millions). En moyenne, depuis 10 ans, ce sont 50.000 nouveaux habitants qui arrivent chaque année sur le territoire de Toulouse. Remarquons que les actifs en emploi représentent 5 nouveaux habitants sur 10. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures représentent la catégorie la plus nombreuse avec 50% des nouveaux arrivants, un record pour la France. Rappelons que l'aire urbaine est définie par l'INSEE comme « *un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10.000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.* ».

La réussite de Toulouse repose en grande partie sur son dynamisme économique, notamment en ce qui concerne l'aéronautique et la recherche médicale. Les déboires de Boeing durant les années 2020 ont donné un net avantage pour le toulousain Airbus qui détient aujourd'hui une part de marché de 76 % sur les moyens-longs courriers. Le ralentissement issu de la crise sanitaire est maintenant loin. La croissance d'Airbus a nécessité l'embauche de nombreux cadres, souvent internationaux. Conséquence positive, la filière aéronautique implanté à proximité des usines Airbus (sous-traitants, fournisseurs) a considérablement augmenté. La décision de décentraliser l'effort de recherche médicale et le développement biotechnologique, initié en 2029 par le gouvernement, a su également profiter pleinement à Toulouse, là encore avec des emplois hautement qualifiés.

L'attractivité de Toulouse n'est plus à démontrer affirme la Maire de Toulouse, Iris Keffi. « *Toutefois, les défis sont nombreux et nous devons assurer la diversité de notre ville tout en profitant de l'énergie dynamisante qui en émane* ». En effet, la croissance spectaculaire de la ville a créé de nombreux problèmes : difficultés de circuler sur le périphérique, engorgement du centre-ville, métro surchargé, capacité de l'aéroport à la limite, hausse du prix immobilier, encombrement des services publics... L'une des principales interrogations concerne la répartition des habitants. Une étude de l'INSEE indique que le temps moyen de trajet domicile – travail (aller-retour) est de 48 minutes pour les cadres alors qu'il est de 2 heures pour les employés et ouvriers. Un pouvoir d'achat élevé permet de se loger à proximité de son emploi. Cela entraîne une tension sur les prix de l'immobilier qui entraîne une impossibilité, pour les ménages plus modestes, d'obtenir un tel logement. Ces ménages se retrouvent exilés en périphérie plus ou moins lointaine de la ville principale. « *Il est intéressant de noter que l'aire urbaine est devenue la norme dans la mesure de la population démographique au détriment de celle de la commune. Le péri-urbain participe activement à l'équilibre économique d'une ville et, au final, la ville n'est qu'un échantillon, non représentatif, d'un ensemble socioéconomique régulé.* » analyse le sociologue Tristan Découx. Le grand défi de Toulouse est désormais de rapprocher plus que d'éloigner.

**Auteur : Gaël Gueguen - TBS**



## Le rachat de Wikipédia est devenu effectif

*L'encyclopédie collaborative a été acquise par le chinois Fosun. Les craintes d'une perte de neutralité et d'objectivité de la plateforme sont importantes.*

Ce lundi, l'encyclopédie collaborative Wikipédia passe dans le giron de la holding chinoise Fosun. Rappelons que Wikipédia est une encyclopédie multilingue, créée en 2001. L'an dernier, l'encyclopédie a connu 1 milliard de visiteurs par mois, la plaçant au troisième rang des sites les plus visités. Elle permet un accès libre tant en lecture qu'en écriture. La dimension universelle de Wikipédia peut se résumer à ses 350 langues et ses 100 millions d'articles. C'est la source de documentation la plus importante au monde. En 2021, Jimmy Wales et Larry Sanger, ses fondateurs, avaient reçu le Prix Nobel de la Paix pour leur entreprise ayant permis le rapprochement des cultures dans le monde.

Wikipedia est hébergée et financée par la Wikimedia Foundation qui en détient la plupart des droits. Le budget annuel de Wikimedia est de l'ordre de 500 millions de dollars qui proviennent de dons. De nombreuses campagnes de *fundraising* se sont déroulées ces dernières années, témoin des difficultés de la fondation à faire face à ses dépenses toujours plus importantes depuis la taxation effective des contenus web, dispositions prises afin de taxer les plus importants diffuseurs de données, initialement des entreprises privées commerciales. Par ailleurs, l'IAHacking a entraîné des dépenses de sécurité de plus en plus importantes. Rappelons que l'IAHacking est une technique visant à modifier de façon permanente un contenu libre par l'utilisation d'une multitude de serveurs qui interagissent comme pourrait le faire une multitude de personnes physiques. Techniquement Wikipédia était dépassée par cette nouvelle forme de piratage. Avec des dons en recul et des dépenses qui ont quadruplé en quatre ans, Wikimedia était en difficulté.

Le conseil d'administration, l'autorité en charge des décisions stratégiques, a évolué ces dernières années en faisant une place beaucoup plus grande aux représentants économiques. Katherine Maher, ancienne Directrice Générale et Présidente emblématique de la fondation, a dû se rendre à l'évidence : la viabilité du projet basé sur la philanthropie n'était plus possible. Elle a ainsi laissé entrer des dons provenant d'entreprises qui en échange prenaient place au conseil d'administration. En octobre dernier, la décision a été prise de s'adosser à une entité économiquement pérenne permettant d'assurer la continuité du projet. L'offre de Fosun, qui lui permet de prendre possession totale de Wikimedia et donc de Wikipedia, a été retenue. Pour 100 milliards de dollars, qui partiront dans les fonds propres de l'association et la signature d'une charte de neutralité, Fosun devient propriétaire de l'encyclopédie.

Fosun est le plus grand conglomérat chinois, créé en 1992 et déjà présent dans la pharmacie, la mode, l'acier, le divertissement, les mines ou encore l'immobilier. Ses liens avec le pouvoir central de Pékin ont été régulièrement critiqués. Zao Duangchang, son Président, a affirmé vouloir préserver « *l'exemplarité et la neutralité de Wikipédia qui en font ses forces principales* ». L'objectif n'est pas d'intervenir sur le contenu mais de favoriser la rentabilité du projet notamment en développant les dimensions commerciales jusqu'à présents bannies par Wikipédia. « *Comment croire en la continuité du projet Wikipédia ?* » se questionne Richie Stall président de la Free Information Foundation. Outre l'aspect commercial qui va dénaturer l'idée de Wikipédia, les immixtions politiques, culturelles voire scientifiques seront nécessairement nombreuses, conclut-il.

Perte d'identité ou évolution nécessaire, la question est posée. Fosun se veut rassurant. Il a mandaté le Computer Science and Artificial Intelligence Lab du MIT afin de mettre en place le suivi de l'évolution sémantique et lexicale du contenu de l'encyclopédie.

**Auteur : Gaël Gueguen – TBS**



## La fin de Facebook

Clap de fin pour Facebook. En cette soirée du 25 décembre 2030, Facebook a arrêté ses serveurs. C'est la fin de ce réseau social mondial. Au sommet de sa gloire en 2020, il aura rassemblé 2,45 milliards d'utilisateurs en l'espace de 16 ans. Mais ce pic était le début de la fin car l'érosion des abonnés fut tout aussi soutenue que leur adhésion massive. Le processus a débuté en Amérique avec une baisse constante de 6% par an avant de continuer en Europe avec des départs par millions d'utilisateurs chaque année. Boudé par les jeunes lui préférant *Snapchat*, *Instagram* ou encore *Tiktok*, Facebook n'a jamais pu enrayer cette inexorable baisse, sinon par le rachat de ces applications, autrefois concurrentes. Facebook paie également sa calamiteuse gestion de l'usage des données personnelles suite au scandale avec *Cambridge Analytics*, lors de l'élection de Trump ainsi que sa gestion des informations fallacieuses (fake news) avec le Brexit. Plombé par ces affaires, Facebook est devenu un réseau social poubelle avec ses leaders d'opinions fanatiques et ses anonymes versés dans l'autopromotion permanente.

Lors de son discours de fermeture, le fondateur Mark Zuckerberg est revenu sur l'origine de la création de Facebook. Porté par le potentiel technologique de l'internet dans les années 2000, il avait perçu les opportunités de promotion de soi et d'assouvissement de ce besoin universel d'être en relation avec les autres dans un monde de l'ultra-mobilité. Facebook était né sur le campus élitiste de Harvard avec cette phrase qu'on lui attribue : « *Private life is an outdated concept* ». A demi-mot, il reconnaît désormais être aller trop loin dans le modèle publicitaire et l'exploitation outrancière des données personnelles. Frankenstein aura dépassé son maître. Cependant en bon entrepreneur, il ne manque de souligner que le grand frère Facebook *a fait des petits frères au succès retentissant* : Instagram, Snapchat, Whatsapp, etc. Par une pirouette dont il est coutumier, Mark Zuckerberg invite les utilisateurs orphelins de Facebook, à rejoindre ces réseaux sociaux. « *Big Brother is (still) watching you* » n'ont pas manqué de twitter les détracteurs de Facebook.

La fermeture de Facebook a jeté un froid dans le monde des réseaux sociaux sur le vieillissement accéléré des applications. Facebook était devenu un réseau vieillissant voire morbide. Le site permettait funestement de conserver le profil de ses utilisateurs disparus pour honorer leur mémoire. Lors de l'annonce de sa fermeture, Facebook a dû faire face à une contestation des utilisateurs argumentant qu'on saccageait un cimetière. Portant l'affaire en justice, les utilisateurs ont finalement perdu leur procès sans faire appel. En cette soirée du 25 novembre 2030, des centaines d'utilisateurs manifestaient à nouveau leur désaccord devant les locaux de Facebook à Palo Alto. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils exprimaient leur opinion dans la rue plutôt que sur le fil des réseaux sociaux. La détresse de ces milliers de gens semblait authentique. Une part non négligeable de leur vie et de leurs souvenirs étaient sur Facebook. L'arrêt des serveurs de Facebook a été pour eux un tsunami balayant des fragments de vie. Lorsque Mark Zuckerberg quitta le siège sous les huées de ces naufragés, il eut cette phrase cynique ou clairvoyante : « *It's time to take back control on your private life* ».

**Auteur : Michael Laviolette - TBS**



## La France, premier pays de l'Union Européenne à réduire les inégalités de genre grâce à l'Intelligence Artificielle

*Près de 15 ans après l'instauration du programme « ISO2040 », l'heure est au bilan : la France a non seulement rattrapé son retard en matière d'inégalités de genre, mais elle s'impose aussi aujourd'hui comme un exemple parmi les grandes puissances européennes.*

En 2020, la crise de la Covid-19 avait révélé toute la mesure des inégalités de genre touchant la société française. Ces inégalités, jusque-là connues mais largement minimisées, s'étaient trouvées mises en lumière par plusieurs mois d'enfermement à domicile : les tâches domestiques étaient devenues plus visibles, la charge quotidienne pesant sur les mères plus concrète. Cette crise avait également davantage affecté les femmes d'un point de vue professionnel, celles-ci étant surreprésentées dans les emplois précaires et mal rémunérés.

Face à l'ampleur du problème, le gouvernement de l'époque avait apporté une réponse originale, en signant en 2025 un accord d'un montant de 6 milliards d'euros avec Google, visant à généraliser l'utilisation des IA par les entreprises, les administrations publiques et les particuliers. Chaque organisation ou individu qui s'engageait dans ce programme bénéficiait d'une réduction d'impôts immédiate de 20%, pour une durée de 15 ans.

Bien que très controversé au départ, ce programme a vite porté ses fruits. Dans les entreprises, les IA ont permis de garantir une meilleure parité dans la vie quotidienne des équipes. A la BNP, par exemple, l'IA effectue toutes les tâches automatiques du salarié : fixer les réunions en fonction de l'agenda, remplir les documents administratifs et les transmettre aux bons services, poser automatiquement des congés toutes les 8 semaines ou encore répondre aux emails de demande de renseignements. Cela a permis à chacun de se recentrer sur les tâches à plus forte valeur ajoutée intellectuelle et a généré une hausse de l'accès des femmes aux postes à responsabilité de 32% sur les 10 dernières années. Chez Sanofi, l'IA garantit une répartition équitable du temps de parole en réunion et s'assure de la stricte égalité du temps de travail, des salaires, des primes, de l'accès aux promotions et de la qualité des équipements de travail (matériel informatique, confort du bureau). Elle permet ainsi aux dirigeants d'avoir un accès permanent au baromètre de l'égalité.

Le recours aux IA a également eu de nombreux impacts positifs dans la sphère privée. Désormais, les assistants personnels prennent les rendez-vous médicaux des enfants, les inscrivent au centre aéré et règlent automatiquement la cantine. Ils calculent à la minute près le temps passé par chaque parent avec l'enfant (temps de jeu, temps au parc) ainsi que celui dédié aux tâches domestiques, afin de garantir une scrupuleuse répartition (la réduction d'impôts en dépend !). Dans certains foyers, ils sont également en charge de superviser les devoirs des enfants, une aide bienvenue puisqu'ils maîtrisent sur le bout des doigts l'imparfait du subjonctif, les verbes irréguliers anglais et la trigonométrie.

Enfin, les assistants personnels s'occupent de transmettre documents et informations aux administrations publiques (CAF, Sécurité Sociale, Impôts). Cela a révélé (et corrigé) une disparité insoupçonnée : accaparées par leurs différentes tâches, environ 22% des femmes oubliaient de demander les prestations auxquelles elles avaient pourtant droit, ce qui creusait d'autant plus les inégalités.

15 ans après son lancement, on estime que ce programme a permis d'abaisser la différence entre les salaires à 3% (contre 19% en 2020), d'augmenter de 42% le nombre de femmes accédant à des postes à responsabilité (tous types d'entreprise confondus) et de leur faire gagner 9h42 de travail domestique par semaine (en 2020, il représentait 3h par jour pour les femmes contre 1h45 pour les hommes).

**Auteur : Philippine Loupiac – TBS**



INSPIRING EDUCATION INSPIRING LIFE

## **Articles de diffusion de la recherche TBS**

## Affichage carbone des produits : tirer les leçons de l'histoire

*L'affichage d'un score carbone sur l'ensemble des produits et services est une mesure clé issue de la Convention Citoyenne. Ce n'est pas la première fois qu'un affichage environnemental généralisé est proposé. Les leçons du passé sont utiles pour éviter un nouvel échec.*

Le CO<sub>2</sub>-score est l'une des propositions de la Convention Citoyenne. Le Président Macron s'est déclaré favorable à cette mesure d'information du consommateur afin qu'il sache si ce « qu'il mange ou achète est bon pour le climat ». Facile à comprendre, crédible grâce à la présence des bonnes et mauvaises notes, ce dispositif est un levier de consommation responsable qui contribue à changer les pratiques des entreprises.

Cependant, aucun pays n'a rendu obligatoire un tel dispositif et l'initiative actuelle en rappelle une autre : en 2007, à la suite du Grenelle de l'Environnement, le gouvernement envisageait d'imposer un affichage environnemental généralisé des produits et services devant entrer en vigueur 2011. Or il n'en fut rien. Le dispositif fut remplacé par une expérimentation nationale qui déboucha sur...pas grand-chose. L'analyse des raisons de cet échec est intéressante aujourd'hui, afin d'éviter que le CO<sub>2</sub>-score ne finisse au cimetière des bonnes idées jamais mises en œuvre.

### ***L'affichage environnemental obligatoire : les difficultés à l'époque du Grenelle de l'Environnement (2007-2016)***

*Des opposants actifs.* L'expérimentation nationale de 2011-2012 devait servir à tester la faisabilité et l'efficacité d'un tel dispositif. A l'époque, certaines entreprises pionnières s'appuyaient sur leur démarche d'affichage environnemental pour se différencier au sein de leur filière et n'avaient donc pas intérêt à ce qu'elle soit généralisée. D'autres participaient à l'expérimentation pour mieux en contrôler les aboutissements. Le soutien des associations de défense de l'environnement n'a pas contrebalancé le lobbying des grands secteurs industriels. Enfin, le projet d'un affichage obligatoire a subi le jeu politique : en 2013, la nouvelle équipe gouvernementale n'a pas défendu le projet du Grenelle, porté par des adversaires politiques.

*D'une information simplifiée à une mesure tatillonne.* En 2007, l'idée était de fournir un outil permettant aux consommateurs de distinguer les produits bons pour l'environnement de ceux qui l'étaient moins. C'est la méthode de l'analyse en cycle de vie, encore en construction, qui s'est imposée. Progressivement, le but de départ a dérivé vers celui de proposer une mesure la plus exacte et complète possible. Les groupes de travail se sont épuisés à définir des référentiels que les opposants pouvaient toujours contester. Après des mois de travail, 50% seulement des catégories de produit étaient couvertes par un référentiel en 2014.

### ***Des enseignements à retenir pour une mise en place effective du CO<sub>2</sub>-score***

*S'accorder au départ sur le socle technique.* Puisque certains produits se voient attribués de mauvaises notes d'impact, le classement des produits doit paraître le plus juste possible aux entreprises. Il est essentiel de désamorcer les contestations possibles sur les référentiels techniques en obtenant au départ un consensus sur le socle méthodologique.

*Réduire les coûts de mise en œuvre pour les entreprises.* Les entreprises peuvent opposer que le CO<sub>2</sub>-score menace leur compétitivité en générant des coûts élevés de mise en œuvre. Il est donc essentiel de privilégier une solution simple, peu coûteuse, voire « clé en main ».

*Ne pas attendre que l'efficacité du dispositif soit prouvée.* Si l'étiquetage des produits est une avancée prometteuse, il n'a encore jamais été mis en place en conditions réelles. En 2011, l'expérimentation avait pour objectif d'apporter la preuve de l'impact du dispositif. Cela s'est révélé impossible puisque le caractère systématique dès l'affichage est l'une des clés de son efficacité. Pour le CO<sub>2</sub>-score, le contexte enthousiaste de sa genèse devra suffire pour asseoir sa légitimité.

**Auteur : Laurent Bertrandias – TBS**

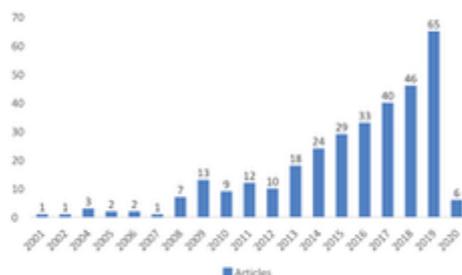
## Comment sécuriser le financement de ses chaînes d'approvisionnement ?

Avec le fort ralentissement du commerce international, les chaînes d'approvisionnement (ou « supply chains ») ont fait l'objet de nombreux débats ces derniers mois. Si les experts et journalistes ont surtout focalisé leurs analyses sur la question des ruptures d'approvisionnement à l'échelle mondiale ou la problématique de l'optimisation et de la relocalisation des chaînes de valeur, la question du financement des supply chain a, elle, peu été abordée.

Or, pour fonctionner efficacement, les supply chains nécessitent d'être bien financées. Nous pouvons résumer ce concept à travers ce qu'on appelle la « supply chain finance » (SCF).

Selon l'entreprise de supply chain finance Prime Revenue, elle se définit comme « un ensemble de solutions qui améliorent les flux de trésorerie en permettant aux entreprises d'optimiser leurs conditions de paiement à leurs fournisseurs tout en offrant la possibilité à leurs grands fournisseurs et aux petites et moyennes entreprises d'être payés plus tôt ».

Elle est considérée comme un outil important pour résoudre certains problèmes actuels de la chaîne d'approvisionnement, surtout durant cette période d'incertitude liée à la crise sanitaire de la Covid-19.



Évolution du nombre de publications d'article sur le domaine de la supply chain finance entre 2001 et 2020.

À ce jour, la littérature sur la supply chain finance est encore peu développée bien qu'en forte croissance. En effet, la plupart des études antérieures ont été orientées vers l'étude des flux d'information et des flux physiques de la supply chain. Par ailleurs, très peu d'études empiriques sont axées sur l'analyse de la supply chain finance.

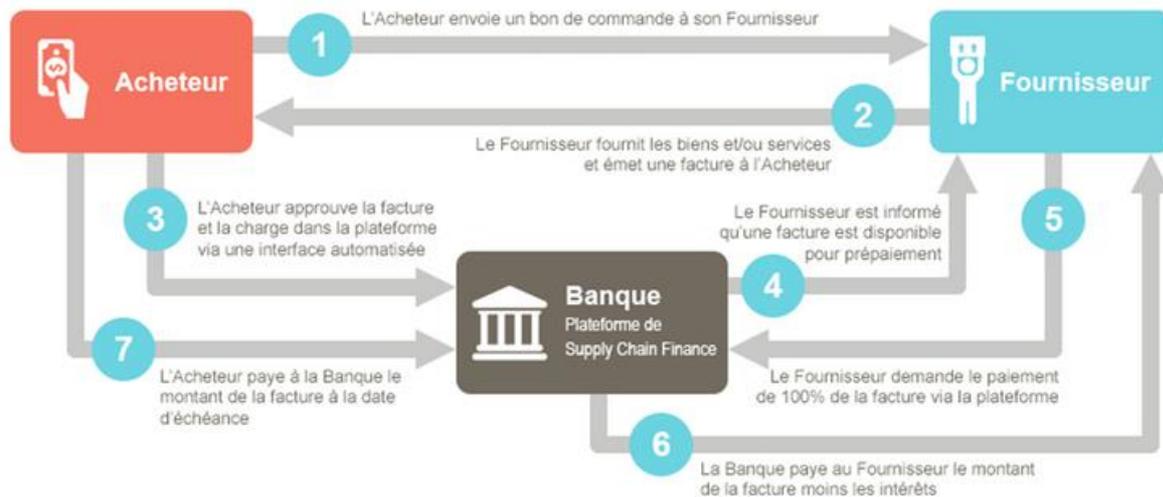
C'est pourquoi, dans le cadre de notre étude, nous avons cherché à évaluer le niveau actuel de la recherche en supply chain finance. Cette analyse nous a permis de confirmer le potentiel d'une telle approche. Notre contribution a également eu pour objectif de développer les futures orientations de recherche pour les études en la matière.

### Trois types de solutions

La supply chain finance repose avant tout sur le déploiement de plates-formes financières numériques. Elles existent depuis une dizaine d'années sous trois formes différentes.

Les premières furent développées par les donneurs d'ordres eux-mêmes, comme Carrefour, qui a conçu et dirigé les opérations, en prenant à son compte l'admission de nouveaux fournisseurs, ainsi que leurs problèmes de liquidité.

Les deuxièmes ont été conçues par de grandes banques commerciales qui les gèrent en fournissant du crédit à toute la supply chain. Ce type d'organisation est utilisé par Marks & Spencer, et Boeing par exemple.



Fonctionnement d'une solution de supply chain finance proposée par le groupe bancaire Crédit Agricole.

Les troisièmes enfin sont des plates-formes multibanques, et ce sont elles qui ont enregistré la plus forte croissance ces dernières années. Elles opèrent une séparation entre le concepteur du système (Kyriba, IBM, etc.) et l'organisme qui approvisionne la supply chain en liquidités (HSBC, Deutsche Bank, etc.), et assume les risques financiers.

Des donneurs d'ordres, comme Siemens ou Volvo, ont choisi cette formule. Finalement, la banque leader approvisionne environ 40 % des besoins de financement de la supply chain et le reste est fourni par une cohorte de banques locales disséminées partout dans le monde, là où se trouvent les fournisseurs ou les partenaires de l'opération.

### Une optimisation de la trésorerie

Si les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux apports de la supply chain finance, les gestionnaires eux n'y prêtent pas encore suffisamment attention. Pourtant, elle génère de nombreux avantages :

- une réduction des pressions financières sur les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement en accédant à des taux d'intérêt moins élevés ;
- des délais de paiement augmentés pour les acheteurs et réduits pour les fournisseurs ;
- une amélioration des fonds de roulement des entreprises – c'est-à-dire de la trésorerie dont dispose l'entreprise pour payer ses charges d'exploitation, avant de recevoir les paiements de ses clients ;
- enfin, un accès facilité au crédit commercial augmentant la visibilité financière.

La supply chain finance vise aussi à dégager de la liquidité au sein de la chaîne d'approvisionnement en capitalisant sur des technologies de pointe lorsque cela est nécessaire pour réduire le coût d'emprunt des entreprises partenaires, augmenter les fonds propres, éviter les perturbations de la chaîne d'approvisionnement par manque de financement, faciliter le financement des stocks, ou encore réduire les risques financiers des parties prenantes de la supply chain.

Enfin, l'analyse d'un échantillon d'initiatives dans le domaine de la supply chain finance nous permet de souligner l'importance d'utiliser une telle approche comme un outil stratégique pour améliorer les relations acheteur-fournisseur, optimiser la demande et l'offre, augmenter la capacité de générer de la trésorerie libre (c'est-à-dire après paiement des dépenses courantes et des investissements) pour investir dans ses magasins à travers le monde, ainsi que pour lisser sa chaîne d'approvisionnement de bout en bout afin d'accroître la satisfaction des clients.



## Une démarche globale

La gestion des chaînes d'approvisionnement implique un grand nombre d'acteurs internes et externes à chaque entreprise. Notre analyse de la littérature confirme également le potentiel élevé de la supply chain finance en tant qu'outil d'optimisation de la cocréation de valeur financière.

Elle apparaît comme un facteur clé pour améliorer les performances de bout en bout de la supply chain et réduire les risques globaux de la chaîne d'approvisionnement ainsi que les risques financiers pour les fournisseurs. Par ailleurs, les analystes ont fait valoir le potentiel de la supply chain finance pour modifier la relation acheteur-fournisseur en leur permettant « de se concentrer sur leur relation commerciale mutuellement bénéfique, plutôt que de se concentrer sur les paiements ».

De plus, la supply chain finance oblige également les banques à réfléchir de plus en plus à divers mécanismes pour soutenir ce type de nouvelles initiatives dans une perspective gagnant-gagnant.

Notre étude souligne l'importance d'intégrer une vision holistique et donc également financière dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement. En effet, en se concentrant également sur l'optimisation des flux de trésorerie de bout en bout et pas uniquement sur les flux d'information et les flux physiques, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pourraient améliorer leurs opérations pour une meilleure conception et production de produits dans une optique de durabilité des relations clients fournisseurs.

## De nouveaux besoins à étudier

Certaines problématiques fondamentales, renforcées en période de crise sanitaire et économique, restent relativement absentes des travaux de recherche que nous avons analysés. C'est le cas notamment de la question du besoin croissant d'investissements dans des outils et des technologies de pointe (la blockchain et l'intelligence artificielle en général et le machine learning en particulier) pour soutenir les opérations de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement.

Ces technologies jouent un rôle important dans la supply chain finance. Avec le contexte actuel, on s'attend à ce qu'elles deviennent encore plus stratégiques.

Par conséquent, selon nous, les études futures pourraient bien réfléchir à la manière dont les parties prenantes de la supply chain utilisent les outils et technologies de pointe pour « débloquer des capitaux afin de les utiliser et de réduire leur besoin d'emprunts traditionnels » ou pour créer de nouvelles sources de liquidités pour financer les transformations organisationnelles et interorganisationnelles nécessaires (par exemple, le financement d'investissement, le paiement anticipé des fournisseurs, la libération de liquidités pour les acheteurs, ou le déblocage d'énormes quantités de fonds de roulement et donc de trésorerie).

Par ailleurs, il nous semble fondamental d'explorer les contributions potentielles de la supply chain finance à la réduction de la pression financière créée par des événements extrêmes tels que la Covid-19 notamment sur les petites et moyennes entreprises contraintes par les processus traditionnels de prêt bancaire (notamment par le système de notation de risque crédit). La création d'un système de notation virtuelle du crédit pourrait par exemple favoriser la mise en œuvre des instruments de supply chain finance.

Les études futures devraient également explorer l'impact du niveau de transformation de la numérisation des acteurs de la chaîne logistique sur l'adoption et l'utilisation des instruments de la supply chain finance. En effet, des recherches antérieures ont montré que « la mise en œuvre des solutions les plus complexes nécessite une numérisation complète du processus commercial ».

Incontestablement, la supply chain finance est amenée à jouer un rôle croissant dans l'optimisation financière des relations clients fournisseurs et par là même constituer un levier de création de valeur et de réduction des risques en pleine période d'incertitude.

**Auteurs : Jean-François Verdié – TBS & Samuel Fosso Wamba – TBS - paru dans *The Conversation***

## Mutualisation de la dette européenne : les circonstances sont (presque) réunies pour une accélération

Au-delà des vifs débats concernant une éventuelle annulation des dettes publiques en Europe, la mutualisation d'une partie de cette dette semble aujourd'hui constituer l'une des pistes privilégiées pour financer les mesures d'urgence face à la crise sanitaire.

Le 21 juillet dernier, les Vingt-Sept étaient parvenus à un accord dans ce sens, portant sur un emprunt communautaire de 750 milliards d'euros. Cependant, la concrétisation de ce plan impliquerait une adaptation du Traité de Lisbonne. En effet, il n'y a pas dans l'état actuel des traités européens d'espace légal pour un emprunt européen.

### Des divergences aggravées par la crise

Le lancement d'un emprunt à l'échelle de l'Europe aurait une contrepartie : l'émergence du concept « d'impôt européen ». Là encore, le terrain politique semble favorable. Actuellement, six projets de taxes sont à l'étude. La présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, défendait quant à elle, avant que la crise n'éclate, le double principe d'une taxe carbone et d'une taxe carbone aux frontières.

Sur un plan économique, une telle mutualisation de la dette verrouillerait pourtant tout risque de récurrence de la crise des dettes souveraines observée dans la zone euro de 2010 à 2012, avec la neutralisation des attaques des investisseurs sur les pays les plus fragiles. Cette initiative corrigerait en outre progressivement la divergence entraînée par la crise sanitaire car elle stimulerait l'approfondissement d'une union de transferts au bénéfice des pays les moins compétitifs.

Durant la pandémie, les écarts se sont en effet encore creusés au sein même de la zone euro entre le Nord et le Sud. À titre d'illustration, la chute du PIB aura atteint plus du double en Espagne par rapport à l'Allemagne (-11 % contre -5 % respectivement). Très atteints par la crise du secteur touristique, les pays du Sud voient leurs écarts de revenus se creuser par rapport à ceux du Nord, dans le prolongement d'une tendance préoccupante déjà observée.

Depuis 2010 en effet, les pays du nord de la zone euro ont vu leur revenu par habitant progresser de 4 000 euros de plus que la moyenne de la zone alors que ceux du Sud baissaient de 6 000 euros, la France restant dans la moyenne.

### Le prélude à un saut fédéraliste ?

Le contexte de crise, mais aussi les circonstances, n'ont jamais semblé aussi propices à une mutualisation car l'écart des taux d'intérêt (*spreads*) est au plus bas niveau depuis les débuts de la monnaie unique. Entre le meilleur emprunteur, l'Allemagne (-0,3 %) et celui considéré comme le plus risqué, l'Italie (+0,6 %), l'écart est devenu assez faible. Un taux de dette « européen » serait donc acceptable par les meilleurs emprunteurs car il serait vraisemblablement proche de zéro.

La modification des traités et le lancement de l'emprunt européen constitueraient un saut dans l'intégration européenne. Rappelons que les États-Unis d'Amérique se sont constitués lorsqu'en 1790 le secrétaire d'État Alexander Hamilton a mutualisé la dette des 13 premiers États indépendants. Il s'agirait d'une condition définie dans la théorie de Robert Mundell sur les zones monétaires optimales, qui lui a valu le prix « Nobel » d'économie l'année de la naissance de l'euro (1999).

Selon l'économiste canadien, considérant que la dévaluation de la monnaie est impossible pour rétablir la compétitivité et que les facteurs de production (main-d'œuvre et capital) restent peu mobiles d'un pays à l'autre, seuls des transferts en capital internes à l'Union peuvent corriger les déséquilibres de développement.

Ces transferts permettraient également de corriger une faiblesse structurelle de l'euro par rapport au dollar, lié au fait que la monnaie européenne ne soit pas adossée à un marché unique de la dette profond et liquide. Cette observation ne vise d'ailleurs pas que les dettes souveraines. Elle concerne également les titres obligataires du secteur privé ainsi que l'épargne.



Une unification des titres de dettes et d'épargne renforcerait l'attrait de la monnaie unique en facilitant le financement direct des entreprises sur les marchés, à l'instar des États-Unis, moins dépendants des financements bancaires.

Une telle consolidation ouvrirait sans doute par la suite la voie à la mise en place d'un « directoire fédéral » de la zone euro. En effet, comme le suggérait Robert Mundell, il ne peut y avoir durablement de monnaie unique et de zone monétaire stable sans gouvernement lui-même unique. La construction européenne s'orienterait alors en une jeune fédération d'États-nations qui se donnerait des objectifs de convergence systématiques dans les domaines fiscaux, sociaux et environnementaux.

Toutefois, le pacte de stabilité et de croissance, qui définit notamment la règle des 3 % annuels de déficit public, devrait également être modifié durablement, au-delà de son assouplissement face à la crise. Une modification à laquelle l'Allemagne et les pays « frugaux » s'opposent historiquement.

**Auteurs : Jean-François Verdié - TBS & Maxime Maury - TBS - paru dans *The Conversation***

## De la vertu des mesures anti-OPA

La fin justifie-t-elle tous les moyens ? Telle est la question que soulèvent certains activistes dans la bataille homérique entre les deux premiers leaders mondiaux des « services à l'environnement » Véolia et Suez.

L'intention d'OPA (offre publique d'achat) de Véolia, qualifiée d'hostile par le conseil d'administration de Suez (communiqué de presse de Suez du 05 octobre 2020), a mis en lumière certaines pratiques de défenses contre les OPA que peuvent envisager les principales entreprises françaises. En l'occurrence, Suez a transféré à une fondation de droit néerlandais deux actions des filiales de sa branche eau et assainissement afin d'en empêcher le transfert hors du groupe Suez sans l'accord de la fondation pendant une durée limitée à quatre ans. Cette mesure a provoqué la colère de certains actionnaires minoritaires de Suez comme le fonds activiste CIAM qui a mis en demeure la direction de l'entreprise d'accepter ce qui n'est à ce stade qu'une intention d'offre d'achat. De son côté, l'ADAM (Association de Défense des Actionnaires Minoritaires) a menacé directement les administrateurs d'engager leur responsabilité civile ou pénale s'ils n'abandonnaient pas cette arme anti-OPA, alors pourtant qu'elle n'empêche pas de lancer une offre. Or ces mesures ne peuvent en général être réduites à un moyen de protéger l'équipe dirigeante car elles peuvent avoir un impact économique positif sur l'entreprise et ses actionnaires.

D'un point de vue académique les mesures anti-OPA sont étudiées dans le cadre de la théorie des incitations et des problèmes principal-agent. Cette théorie se focalise sur les conflits d'intérêts entre les actionnaires et l'équipe managériale de l'entreprise dont ces derniers sont les mandataires. Plus spécifiquement, elle analyse aussi les conflits sous-jacents entre les petits porteurs qui n'ont pas d'influence directe ni sur la composition ni sur la politique du conseil d'administration et les actionnaires référents.

### Mesures anti-OPA et performance managériale

De nombreux travaux scientifiques ont révélé que les protections anti-OPA peuvent avoir un impact positif sur la valeur de l'entreprise en améliorant la performance des managers, favorisant une relation de long-terme entre les actionnaires et les équipes managériales. Ainsi, comme l'a montré une étude empirique sur près de 3500 firmes américaines (Chemmanur et Tian, 2018), ces derniers n'hésitent plus alors à investir dans des projets innovants et de longue haleine. Enfin, une récente étude sur 36 entreprises allemandes ayant prises des mesures anti-OPA (Drobetz et Momtaz, 2020), montre que ces mesures de protection sensibilisent les managers aux opportunités d'investissements.

### Mesures anti-OPA et valeur de la firme

La littérature analysant directement la valeur de l'entreprise montre clairement que les mesures anti-OPA peuvent accroître la valeur *ex-ante* pour les actionnaires en favorisant l'implication des équipes en place. Comme l'a montré une étude empirique sur 1500 entreprises américaines entre 1990 et 2002 (Stráska et Waller, 2010), ces mesures améliorent la valeur des entreprises qui ont des pouvoirs de négociation faibles ou qui ont un actionnariat très dilué. Plus marginalement, certains contre exemples comme l'étude de Bebchuk et al. (2009) suggèrent que l'absence d'adoption de ce type de mesures peut être un signal de bonne gouvernance.

Aussi, le débat sur les protections anti-OPA doit-il être mené, non pas uniquement d'un point de vue juridique mais aussi en constatant les avantages économiques qu'elles semblent apporter pour l'entreprise ses actionnaires, ses managers et ses parties-prenantes.

**Auteur : Laurent Germain – TBS – paru sur les echos.fr**



## Les hommes écoresponsables sont aussi de meilleurs partenaires

En moyenne, les hommes adoptent moins de comportements pro-environnementaux que les femmes. Comme la consommation écologique est implicitement perçue comme un comportement féminin, cette réticence des hommes peut être inconsciemment alimentée par la crainte de paraître féminin, et donc peut-être de ne pas être attractif aux yeux du sexe opposé.

C'est ce que certains nomment la masculinité fragile.

Les résultats de notre recherche suggèrent pourtant que la consommation verte pourrait en fait augmenter l'attractivité d'un homme en tant que partenaire pour le long terme.

### Les hommes achètent moins de produits verts que les femmes

L'écart en matière de comportement écologique entre les hommes et les femmes est désormais bien documenté dans la littérature sur les comportements pro-environnementaux, et la consommation verte en particulier. Les femmes sont plus impliquées dans la préservation de l'environnement et s'engagent dans des comportements de consommation plus respectueux de l'environnement que les hommes.

Ces derniers semblent réticents à l'idée de s'engager dans des actes de consommation éthiques en général, car ce type de consommation serait associé à la féminité.

Pourquoi ? Car le stéréotype « écolo = féminin » pourrait constituer une menace pour leur identité masculine.

### La masculinité toxique pointée du doigt

Ce comportement d'évitement à l'égard des produits verts pourrait cependant avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre planète. Certains pointent la masculinité toxique comme élément inducteur de ces comportements non responsables des hommes. Dans un autre contexte, cette masculinité toxique a récemment été jugée comptable du faible port du masque par les hommes pour se protéger du Covid-19, car les masques ne seraient pas jugés assez virils.

La masculinité toxique tend en effet à être associée à la compétition, au productivisme, et à l'utilisation non raisonnée des ressources de la planète, alors que la féminité est assimilée à l'altruisme, l'empathie, et au désir d'être en harmonie avec les autres et les éléments qui nous entourent.

Mais ce stéréotype féminin associé à l'écologie constitue-t-il toujours une menace pour les hommes ? Ou les hommes peuvent-ils au contraire tirer profit de ce stéréotype ?

Notre recherche récente publiée dans *Psychology & Marketing* tente de répondre à ces questions, et montre effectivement que signaler des qualités féminines n'est pas toujours préjudiciable pour les hommes, au contraire.

### Les hommes écoresponsables sont perçus comme altruistes, fidèles, et bons pères de famille

Les résultats d'une série d'études que nous avons réalisée auprès de plus de 1 500 répondants américains montrent que les hommes respectueux de l'environnement ont des qualités très recherchées chez un partenaire de vie. Par exemple, dans une étude, nous avons exposé 200 femmes à un ensemble de produits verts ou à un ensemble de produits conventionnels (sans référence à l'écologie). Ensuite, nous avons demandé à ces femmes de noter le propriétaire imaginaire de ces produits sur une liste d'adjectifs pouvant le décrire. Les résultats ont révélé que les propriétaires de produits verts sont certes perçus comme étant plus féminins mais, fait intéressant, pas moins masculins.

De plus, les résultats montrent que les femmes imaginent ces hommes comme plus altruistes, comme des partenaires plus fidèles et des pères de famille plus engagés et impliqués. Ces hommes sont également considérés comme plus désirables comme partenaires potentiels pour une relation à long terme par les femmes (hétérosexuelles) célibataires. Ces résultats ont été répliqués dans deux études supplémentaires.



### **Les hommes en couple se déclarent plus écoresponsables**

Dans une dernière étude, nous avons vérifié si ces conclusions sur les hommes sont vraies. Nous avons interrogé 400 hommes afin d'en savoir plus sur leurs comportements et leur consommation écologique. Les résultats montrent que les hommes en couple et impliqués avec leur partenaire sont des consommateurs plus respectueux de l'environnement.

Ce résultat suggère que la consommation verte est un signal honnête de l'engagement des hommes à l'égard de leur partenaire de vie. En revanche, les pères de famille ne se déclarent pas davantage écologiques que les hommes sans enfant, probablement car la présence d'enfants au sein du foyer augmente le nombre d'actes délétères pour la planète, comme l'utilisation de la voiture pour les trajets familiaux par exemple – mais aussi, la consommation de nouveaux produits jetables qui génèrent beaucoup de déchets comme les couches, les lingettes, ou encore les compotes individuelles.

### **Une féminité positive aux yeux des femmes**

Ce lien entre consommation écologique, altruisme et engagement sur le long terme, suggère que le signal de féminité envoyé par la consommation écologique n'est pas systématiquement négatif pour les hommes. Au contraire, la consommation verte des hommes s'avère être un signal positif et attractif concernant leur personnalité, et non pas répulsif comme laissaient penser les résultats de recherches précédentes.

D'un point de vue évolutionniste, les femmes ont en effet intérêt à préférer un homme altruiste, fidèle et engagé – ces qualités augmentant par le passé leur survie et celle de leur progéniture. Si la consommation écologique communique ces traits (altruisme, fidélité) les femmes vont préférer les hommes qui consomment des produits verts, au moins pour une relation à long terme. Et si les hommes ont conscience de cette préférence, ils risquent de s'y conformer.

En effet, les comportements des hommes ont tendance à être fortement influencés par les préférences des femmes. Si les hommes adaptent leur comportement écologique pour tenir compte des préférences des femmes, ils finiront par accroître leur valeur en tant que partenaires pour une relation sur le long terme.

### **La fin de la masculinité toxique ?**

Plus globalement, cette préférence des femmes pour les hommes écoresponsables et altruistes signe peut-être l'avènement d'une masculinité non toxique. Il y a encore quelques années, les publicitaires s'employaient en effet à renforcer l'idée d'une masculinité traditionnelle, en mettant en scène des hommes dominants et compétitifs. Depuis le mouvement « metoo », certaines marques ont bousculé les codes de la masculinité en mettant en scène dans leurs publicités des hommes moins dominants, moins compétitifs, et plus à l'écoute de leurs émotions.

C'est le cas des publicités signées par Gillette et Meetic qui prônent plutôt l'image de compagnons et de pères aimants, fidèles, et coopératifs. Même si elles ont créé un tollé sur les réseaux sociaux auprès des hommes, elles ont été plébiscitées par les femmes. On entrevoit ainsi une disparité entre ce que les hommes croient être attractifs aux yeux des femmes, et ce que les femmes trouvent attractif chez un homme – en tout cas pour tisser une relation à long terme.

### **La masculinité non toxique : un levier pour favoriser la consommation verte des hommes**

Par conséquent, un levier pertinent pour augmenter la consommation verte chez les hommes serait de les informer des bénéfices que confère ce type de consommation aux yeux des femmes. La consommation verte peut véhiculer une image positive en signalant l'altruisme, l'engagement, et l'attachement pour son partenaire, qualités recherchées par les femmes.

Les entreprises et les gouvernements pourraient ainsi utiliser ces résultats pour accroître le comportement écologique des hommes, ce qui pourrait *in fine* avoir un effet bénéfique pour l'avenir de notre planète. Par exemple, les professionnels du marketing pourraient développer des publicités et des campagnes pro-environnementales montrant que les hommes qui possèdent des produits verts, ou qui adoptent des comportements de consommation écologiques, sont considérés comme plus désirables pour une relation à long terme. Communiquer sur l'avantage procuré aux hommes par les produits verts en matière de « dating », et le caractère honnête de ce signal pour les femmes (c.-à-d. partenaire fidèle) est une stratégie à développer.



Les hommes écoresponsables sont perçus comme plus désirables comme partenaires de vie pour le long terme. Et le comportement écologique des hommes est un signal honnête de la valeur d'un homme pour une relation à long terme. Promouvoir une masculinité moins toxique pourrait non seulement augmenter la valeur des hommes aux yeux des femmes, mais aussi préserver notre planète. Alors que le changement climatique s'accélère, il y a urgence à rallier les hommes à la cause écologique.

Comme on a vu l'émergence du #RealMenWearMasks on attend désormais une campagne #RealMenRecycle. Que ce soit le port du masque ou les comportements pro-environnementaux, la question du genre dans le marketing est loin d'être bénigne. La survie de notre planète en dépend.

**Auteurs : Sylvie Borau & Camilla Barbarossa & Leila El Gaaied-Gambier- TBS- paru dans *The Conversation***



## Economie circulaire et sobriété, les deux jambes d'une stratégie de moindre impact environnemental

Le projet de loi sur l'économie circulaire, divulgué le 3 juin dernier devant le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE), est présenté comme la grande loi écologique du quinquennat d'Emmanuel Macron, au même titre que la loi Grenelle 1 sous Nicolas Sarkozy ou la loi de Transition énergétique sous François Hollande. Ce projet, dont la deuxième mouture est considérée comme plus ambitieuse que la première version ayant fuité au début de l'année, préconise entre autres la création de nouvelles filières de Responsabilité Élargie des Producteurs, des incitations à l'incorporation de matières recyclées dans les produits, et un retour à l'usage de la consigne.

Ce concept apparaît comme une promesse de concilier efficacité environnementale et création de valeur économique. Ainsi, le recyclage et la valorisation de certains co-produits impliquent deux impacts environnementaux cruciaux. Tout d'abord, ils permettent d'exercer une moindre pression sur les ressources naturelles. Un certain nombre de ces ressources est déjà surexploitée, avec pour conséquence de lourds impacts environnementaux voire des risques sur l'approvisionnement (*Report on Critical Raw Materials and the Circular Economy, European Commission, 2018*). Une réutilisation des déchets de production ou de consommation autorise un certain relâchement de ces contraintes. Ensuite, la gestion des stocks de déchets représente un enjeu environnemental majeur, avec des risques de contamination des sols et des nappes phréatiques, d'émanations toxiques ou encore d'incendies (ce qui avait par exemple alimenté les débats sur le centre de stockage StocaMine). Des taux de recyclage plus importants permettent ici aussi de réduire le volume et donc le poids environnemental de ces stocks.

Cette double "externalité positive" de l'économie circulaire en fait donc un paragon de l'économie de demain puisqu'elle permet à la société de créer de la valeur tout en réduisant l'empreinte écologique de son activité. Il convient toutefois de prendre en compte certaines limites de l'économie circulaire. Tout d'abord, l'existence d'un effet rebond, c'est à dire une augmentation potentielle de la consommation en lien avec une meilleure utilisation des déchets, est à craindre. Ensuite, le recyclage et la valorisation des déchets présentent d'autres types d'impacts environnementaux, en particulier en termes d'émissions de gaz à effet de serre, qu'il convient de prendre en compte.

### Réutilisation des déchets et effet rebond

Les économistes mettent en garde contre la présence d'un effet rebond dans le cas où l'amélioration des performances environnementales d'un bien entraînent une augmentation de son utilisation. En économie comportementale, certaines études montrent l'existence d'un tel effet à partir du moment où recycler devient une possibilité pour l'individu. Ainsi, responsabiliser les individus pour les amener à recycler peut, paradoxalement, les amener également à avoir un comportement moins respectueux de l'environnement du fait d'une surconsommation des biens en question, comme l'expliquent Meijers and al.: *I Just Recycled. Can I Use the Car Now?* (voir aussi Caitlin and Wang 2013, Sun and Trudel 2017).

Il est également crucial de prendre en compte les limites physiques de l'application du recyclage. Même pour des taux de recyclage très élevés, il existera une fraction de matière qui sera perdue après utilisation. C'est justement le cas des matières dont l'usage est dit "dispersif", c'est à dire très difficile techniquement et coûteux à récupérer. On peut par exemple penser à l'électronique, domaine friand de matériaux rares utilisés en très faibles quantités (Philippe Bihouix et Benoît de Guillebon, *Quel futur pour les métaux ? Raréfaction des métaux un nouveau défi pour la société, EDP Sciences*). Dans ce cas précis, l'opportunité de recycler permet tout au plus de retarder l'échéance d'un épuisement des ressources et d'une saturation des capacités de stockage des déchets, mais en aucun cas d'atteindre cette circularité parfaite si souvent fantasmée dans le cadre d'une économie soutenable.

Ce constat est d'autant plus déterminant lorsque la consommation est croissante : dans ce cas, la circularité, même parfaite, n'a que peu d'effets sur le long terme, et ne fait que retarder de quelques années les pressions

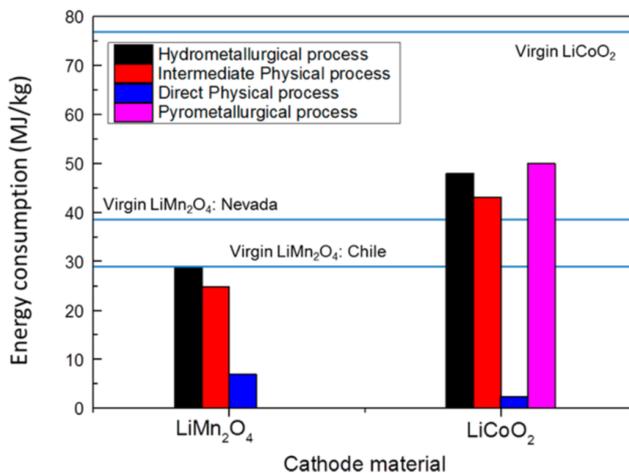
sur les ressources (Dominique Bourg et Christian Arnsperger, *Écologie intégrale : Pour une société permacirculaire*, Puf, 2017).

Au final, améliorer l'efficacité des usages des déchets par une augmentation des taux de recyclage et une valorisation de ceux-ci peut induire des effets négatifs qui limiteraient voire annuleraient l'impact bénéfique de l'économie circulaire sur les ressources naturelles et les stocks de déchets.

### Les impacts environnementaux des activités de recyclage

Au-delà de l'effet rebond, il est important de prendre en compte le fait que le recyclage, potentiellement souhaitable sous l'angle des ressources et des stocks de déchets, n'est pas neutre d'impacts et ne constitue donc pas une panacée aux menaces qui pèsent sur nos environnements.

En matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), les filières de recyclage sont certes parfois plus efficaces que les filières issues de ressources vierges, mais elles ne sont pas pour autant synonymes de neutralité carbone, comme le montre le tableau ci-dessous. En effet, atteindre des taux élevés de récupération de matières premières implique des opérations de séparation de matériaux qui peuvent nécessiter des processus industriels complexes, coûteux et énergivores (hydrométallurgie, pyrométallurgie,...) même s'ils le sont moins que l'alternative classique de l'extraction. C'est par exemple le cas du Lithium, critique pour le développement de la mobilité électrique (Lv, W., Wang, Z., Cao, H., Sun, Y., Zhang, Y., & Sun, Z. (2018). *A critical review and analysis on the recycling of spent lithium-ion batteries*. *ACS Sustainable Chemistry & Engineering*, 6(2).). On voit ainsi dans la figure ci-dessous le différentiel d'émission de GES entre l'extraction de lithium vierge et différents processus de recyclages de cette matière.



**Figure 8.** Estimated energy consumption for LiCoO<sub>2</sub> and LiMn<sub>2</sub>O<sub>4</sub> production via different automotive battery recycling processes (energy consumption during virgin LiMn<sub>2</sub>O<sub>4</sub> production in Nevada and Chile is from Dunn et al;<sup>134</sup> energy consumption during virgin LiCoO<sub>2</sub> production is from Kushnir and Sandén<sup>136</sup>).

D'après Lv, W., Wang, Z., Cao, H., Sun, Y., Zhang, Y., & Sun, Z. (2018). *A critical review and analysis on the recycling of spent lithium-ion batteries*. *ACS Sustainable Chemistry & Engineering*, 6(2).

Matériau	Papier	Plastiques PET	Aluminium	Verre
Taux d'émission vierge (kg CO2e/t)	297	3 270	9 827	923

Taux d'émission recyclé (kg CO2e/t)	317	202	513	409
-------------------------------------	-----	-----	-----	-----

Exemples de taux d'émissions pour la France (d'après Federec, 2017, Evaluation environnementale du recyclage en France selon la méthodologie de l'analyse de cycle de vie, et ADEME)

Au-delà des émissions de gaz à effet de serre, d'autres impacts nocifs sont à considérer : l'utilisation massive d'eau ou d'intrants chimiques lors du traitement de certains déchets, ou encore la présence de produits considérés comme toxiques mais dont la présence est difficilement maîtrisable lorsque le stock de matière première est celui de déchets, comme pour le cas des retardateurs de flammes bromés dans les plastiques (Pivnenko, K., Astrup, T. F., & Eriksson, E. (2016). *Waste material recycling: Assessment of contaminants limiting recycling*).

Dans ce cas particulier du traitement des déchets incorporant des substances dangereuses ou préoccupantes, les arbitrages ne peuvent pas se faire uniquement sur les critères de préservation des ressources ou de stocks de déchets. Ils doivent également prendre en compte des éléments de risque sanitaires. Schématiquement, le traitement de ce type de déchet peut s'effectuer selon trois procédés, dont chacun a des impacts différenciés: a) le recyclage, qui présente un intérêt pour la préservation des ressources vierges, mais pose de possibles problèmes sanitaires et d'émissions de gaz à effet de serre ; b) le stockage, qui peut s'avérer intéressant dans une optique de moindres émissions de GES, mais génère potentiellement des risques sanitaires importants ; c) l'incinération, qui permet de traiter efficacement les composantes dangereuses mais augmente fortement les émissions de GES. Jusqu'à présent, l'objectif de la filière via l'incinération a consisté à convertir des risques sanitaires localisés et de court terme, en risque climatique global de plus long terme. L'accent mis sur l'économie circulaire et le recours accru au recyclage risque donc de faire basculer certains arbitrages, au risque d'augmenter certains risques sanitaires. Il est ainsi nécessaire ici de prioriser l'éco-conception des produits, au travers le renforcement du concept de Responsabilité Élargie du Producteur, afin de circonscrire ces risques.

Ainsi, pour espérer un véritable effet de l'économie circulaire sur la soutenabilité de nos modes de vie, il est nécessaire que ces usages accrus du recyclage et de la valorisation des déchets ne se fassent pas au détriment d'une remise en question de nos habitudes de consommation et de production.

### **Economie circulaire et sobriété, les deux jambes d'une stratégie de moindre impact environnemental**

L'économie circulaire est donc un beau et bon principe de base, mais le risque serait de le considérer comme une alternative à la sobriété de nos modes de vie. Or, comme nous avons tenté de le montrer, ces préceptes d'économie circulaires sont indissociables d'une maîtrise de la consommation des biens générateurs de déchets. Si le constat semble n'être que peu mis en avant par les décideurs, il est en revanche souvent mis en avant par des organisations diverses. Négawatt en fait par exemple un de ses trois axes de transition énergétique, avec l'efficacité et la substitution. C'est cette question de la sobriété qui est l'axe de transition principal menant à une empreinte écologique amoindrie et une remise en question de notre modèle actuel.

**Auteurs : Philippe Delacote, INRA - Gilles Lafforgue, TBS- Etienne Lorang, INRA – paru dans *The Conversation*.**



## Confinement : des télétravailleurs surchargés, mais globalement satisfaits

Malgré les conditions difficiles du confinement, la satisfaction à l'égard du télétravail apparaît élevée, en particulier pour les personnes travaillant en autonomie, même si elles notent une hausse de la quantité de travail. C'est ce qu'il ressort d'une enquête que nous avons conduite entre le 2 et le 16 avril auprès d'environ 1 220 salariés français. L'ensemble des répondants était en télétravail, pour la plupart contraint par leur employeur (à 77 %).

D'après notre étude, 80 % des répondants se déclarent en effet « satisfaits » ou « très satisfaits » en télétravail. En outre, contre toute attente, la perception d'une quantité de travail fournie plus élevée en télétravail est allée de pair avec une satisfaction plus élevée. Cela s'explique en grande partie par le fait que les télétravailleurs se sont sentis plus productifs quand des conditions propices à leur satisfaction étaient réunies.

### Des managers plus confiants

L'autonomie est un facteur décisif dans la satisfaction à l'égard du télétravail. Parmi les travailleurs étant « tout à fait d'accord » avec le fait qu'ils disposent d'une « grande autonomie » pour faire leur travail, le pourcentage de satisfaits et très satisfaits est de 83 %, alors qu'il n'est que de 56 % de satisfaits et très satisfaits chez les salariés les moins autonomes.

Mais les salariés sont plus mitigés en ce qui concerne le sentiment d'être plus productif (partagé par 34 % des répondants seulement contre 29 % d'un avis inverse, 37 % étant neutres), ou encore le désir de continuer à télétravailler (38 % y sont favorables, mais 41 % défavorables, 21 % étant neutres).

Si une certaine méfiance à l'égard du télétravail pouvait être de mise avant la crise, ce n'est relativement plus le cas à la suite du confinement. Le sentiment de méfiance qui ressort de notre enquête est en effet faible : une minorité de salariés pensent que « les membres de leur équipe en télétravail passent du temps à faire autre chose que les tâches qui leur sont assignées. »

Le pourcentage de confiants est même plus élevé chez les managers que chez les non-managers, ce qui est pour le moins inattendu, les managers étant parfois présentés – avant la crise du coronavirus – comme un frein à la diffusion du télétravail du fait de leur sentiment de perte de contrôle. Or, 65 % des managers (contre 60 % des non-managers) affichent une confiance élevée à l'égard des membres de leur équipe. Seuls 10 % avouent être méfiants. Le reste affichant une confiance moyenne.

### Les femmes moins libres de gérer leur temps

Il ressort également de notre étude que, en situation de travail au domicile contraint, les femmes restent plus exposées à des risques d'épuisement que les hommes. Le télétravail tel qu'il a été organisé a effet contraint les salariés à travailler en présence de personnes dépendantes, généralement des enfants.

Parmi les télétravailleurs, les femmes ont été plus accaparées par des personnes dépendantes, c'est-à-dire demandant « plus de 4 heures d'attention qui empiètent sur le temps de travail » chaque jour. Elles sont 10,3 % des répondantes, en France, à être dans ce cas extrême, contre 7 % des hommes. On observe également que les femmes sont nettement plus nombreuses à avoir recherché du soutien émotionnel que les hommes (48 % contre 26 %) pendant le confinement.

Enfin, elles sont significativement moins nombreuses que les hommes à penser que « les choses allaient comme elles le voulaient » (60 % et 71 % respectivement) lorsqu'elles ont répondu à l'enquête. Pour autant, leur niveau de satisfaction à l'égard du télétravail est sensiblement le même que celui des hommes. Seraient-elles moins exigeantes que les hommes et si oui, pourquoi ? Seule une nouvelle recherche permettrait de répondre à ces interrogations.

### Ne pas confondre autonomie et isolement

Au bilan, nos résultats apparaissent comme encourageants quant à la diffusion de cette pratique dans le futur, notamment au vu du contexte difficile dans lequel le télétravail a été expérimenté (télétravail contraint, improvisé, souvent en présence de personnes dépendantes).



Il ressort en outre que, pour un développement du travail le plus satisfaisant possible pour tous, il existe de nombreux leviers d'action.

Cela passe par un certain nombre de conditions :

- accorder au salarié de l'autonomie dans l'exercice de ses activités
- veiller à ce que le domicile soit aussi un lieu de travail confortable avec des technologies adaptées ; à défaut, proposer un tiers lieu proche du domicile du salarié et répondant à ces critères
- mettre en place des mesures de conciliation entre vie privée et vie professionnelle (formules de garde d'enfants appropriées au télétravail par exemple) ;
- former aux compétences digitales décisives dans ce mode d'organisation en gardant à l'esprit que la digitalisation doit être perçue comme ayant un sens par rapport à la qualité et à la quantité du travail à fournir, car il ne s'agit pas de faire de la digitalisation à tout crin ;
- lutter contre l'isolement sur les plans formel (suivi du travail par le manager) et informel (contact informel et soutien émotionnel des collègues).

Il convient d'insister sur ce dernier point, car si une grande autonomie permet de bien vivre le télétravail, c'est à condition que soient préservées des relations avec autrui. L'isolement est le facteur qui impacte le plus négativement les variables de satisfaction à l'égard du télétravail. Il doit donc être combattu à tout prix.

**Auteurs : Kevin Carillo & Alain Klarsfeld - TBS, Gaele Cachat-Rosset & Tania Saba (Université de Montréal), Josianne Marsan (Université Laval)- paru dans *The Conversation***



## « Hold-up » : les 8 personnages clés qui font une bonne théorie du complot

Le 11 novembre dernier était mis en ligne le documentaire *Hold-up : retour sur un chaos*, pamphlet de près de 2h40 rendu possible en grande partie grâce au financement participatif. En pleine crise sanitaire liée à la Covid-19 et à un moment de l'année critique (et donc émotionnellement fort) à la fois pour les commerçants et les familles avec l'approche des fêtes de fin d'année, *Hold-up* dénonce la mauvaise gestion de la pandémie par le gouvernement ainsi que les incohérences, les mensonges et manipulations de la communauté scientifique, des médias, des géants du numérique (« big tech ») ou encore des laboratoires pharmaceutiques (ou « big pharma »).

En filigrane, c'est la possibilité d'un nouvel ordre mondial imminent (cher aux complotistes) – dans lequel les élites élimineraient une partie de l'humanité – qui est susurrée à l'oreille des spectateurs. Les auteurs détournent notamment pour cela la notion de *great reset* qui correspond à l'engagement du Forum économique mondial à rebâtir un système économique plus juste, plus durable et plus résistant. Cette « grande réinitialisation » devait être le thème principal de l'édition 2021 prévue comme tous les ans à Davos en Suisse.

En psychologie, la croyance en une théorie du complot tend aujourd'hui à être comprise comme le résultat de mécanismes cognitifs commun à tous. Alors que nous avons tous besoin de comprendre notre environnement (besoin épistémique), de s'y insérer sereinement (besoin existentiel) et de le partager (besoin social), la théorie du complot nous promet de répondre à ces besoins de manière simple et efficace. Par une simplification du réel, elle nous permet de rapidement comprendre comment fonctionne le monde, provoquant ainsi un sentiment de contrôle, tout en rencontrant d'autres complotistes et formant ainsi un cercle social valorisant.

Récemment, de nouvelles recherches ont commencé à s'intéresser à la structure narrative des récits complotistes en s'inspirant des travaux du linguiste et sémioticien d'origine lituanienne Algirdas Julien Greimas. Des chercheurs de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) et Berkeley (UCB) suggèrent ainsi que les théories du complot se caractérisent par un nombre relativement faible d'acteurs, une multitude de sujets interconnectés rendant la structure narrative moins rigide et plus fragile, mais plus facilement adaptable à toute nouvelle histoire.

Dans la continuité de cette recherche, mes travaux sur les théories du complot liées au monde affaires mettent en avant l'existence d'une structure narrative commune aux récits complotistes étudiés, dans laquelle se retrouve toujours les mêmes huit personnages et des possibilités d'actions qui leur sont propres. Le film *Hold-up* et sa théorie du *great reset* ne dérogent pas à la règle.

### Un mélange de vrai et de faux

Les théories du complot, comme les productions littéraires et cinématographiques ordinaires, proposent une diégèse, c'est-à-dire un univers fictif permettant de mieux situer l'action, de croire en l'authenticité des personnages, d'expliquer ou encore de justifier leurs pensées, leurs personnalités ainsi que leurs actions et interactions. Cet univers doit être le plus crédible possible car il détermine par la suite la crédibilité des acteurs et leurs arguments.

*Hold-up*, comme de nombreuses théories du complot, fait plonger le spectateur dans le décor d'une société inégalitaire, binaire (bien/mal, dominant/dominé, etc.), sous contrôle, dans laquelle l'idée de contrat social est désuète. Cet univers laisse entrevoir l'avènement proche d'un état de nature hobbesien où nous ne nous devons rien, où c'est *la guerre de tous contre tous* (d'ailleurs, le titre lui-même mentionne « le chaos »). Cet univers est d'autant plus crédible pour les spectateurs qu'il peut aisément prendre l'apparence du marché, empreint de l'idéologie néolibérale où priment l'individualisme et la compétition.

Pour que l'univers proposé dans *Hold-up* soit crédible rapidement, les réalisateurs commencent en outre leur propos par l'intervention d'« experts » (catégorie qui ne cesse pourtant d'être délégitimée et accusée tout au long du film de jouer le jeu des bénéficiaires du complot). On voit ainsi un enseignant-chercheur de renom, Michael Levitt, prix Nobel de chimie, apparaître dès les premières minutes.



On y voit également une mention selon laquelle « 5 232 habitants de la Terre » ont participé à ce film, soit des personnes lambda, comme nous. En faisant cela, les réalisateurs nous donnent symboliquement la possibilité d'entrer dans l'univers qu'ils s'approprient à présenter puisqu'il devient socialement plus acceptable. Le spectateur se retrouve par la suite et pendant environ deux heures face à un flot d'informations dans lequel le faux est mélangé au vrai pour que le faux semble un peu plus vrai.

Dans une ère post-vérité où les appels à l'émotion et aux croyances personnelles semblent avoir plus d'influence que les faits objectifs, l'espace du plausible créé par l'imbrication du vrai et du faux crée une mécanique complotiste parfaitement huilée et contribue à installer l'univers fictif du récit.

### « Quand est-ce que les gens vont ouvrir les yeux ? »

Le flot d'informations en continu (et pendant deux heures) peut ensuite amener le spectateur à se retrouver en situation de surcharge cognitive pendant laquelle il n'est plus en capacité de traiter l'information correctement. Dans le même temps, la charge affective contenue dans les informations données devient de plus en plus importante et donc désagréable.

In fine, le spectateur peut donc se retrouver dans l'incapacité de réfléchir raisonnablement tout en ressentant le besoin d'évacuer la surcharge affective. C'est alors que la théorie du complot liée au *great reset* est proposée pour relier entre elles et comprendre toutes les informations reçues, tout en permettant de se libérer en partie de la composante affective (telle que la colère, le dégoût, la tristesse) en la rejetant sur des acteurs identifiés (par exemple le Forum économique mondial et les élites de manière plus générale dans le cas du film *Hold-up*).

Le spectateur est alors prêt à entrer dans le récit et à jouer le rôle d'un des personnages récurrents des théories du complot. Ces personnages sont au nombre de huit :

- **Le bénéficiaire**, à la source du complot et celui à qui profite en priorité le crime. Comme souvent, il s'agit d'une entité abstraite tel un ordre mondial, ou « un gouvernement mondial » comme dans *Hold-up*. L'objectif reste généralement le maintien des élites, de « ceux qui ont des privilèges » en contrôlant toujours plus la population (par exemple en intégrant des composants électroniques dans le cerveau comme serait en train d'y travailler le patron de Tesla Elon Musk – toujours selon le film *Hold-up*).
- **Le volontaire**, complice principal du « bénéficiaire ». Ce personnage participe directement et volontairement à la bonne conduite de l'agenda du « bénéficiaire ». Dans *Hold-up*, on y retrouve entre autres les gouvernements et scientifiques corrompus, les laboratoires pharmaceutiques, l'Institut Berggruen et ses membres, les Gafam et les « libertariens » qui les dirigent, à savoir des individus « qui ne doivent rien à personne ». On est donc tout à fait en harmonie avec l'univers fictif décrit plus haut.
- **L'épargné**, complice passif du « bénéficiaire ». Ce personnage est au courant des actions des « volontaires » et « bénéficiaires », mais choisit d'accepter et se taire car c'est dans son intérêt (il est donc épargné par les « volontaires » et « bénéficiaires »). Il peut par exemple s'agir d'une partie de la population préférant consommer des objets connectés par plaisir tout en sachant qu'ils contribuent à l'accumulation de données personnelles et au contrôle de la population.
- **Le prisonnier**, complice forcé du « bénéficiaire ». Ce personnage est au courant du complot et souhaiterait le dénoncer ou le combattre mais est dans l'obligation de se taire et de travailler au service des « volontaires » et « bénéficiaires ». Bien que ce ne soit pas très clair dans *Hold-up*, la position d'Anthony Fauci, immunologue nommé à la cellule de crise du gouvernement américain pendant la pandémie, pourrait être celle du « prisonnier » en agissant contre sa volonté.
- **L'ignorant**, soit celui qui n'est pas au courant du complot et qui souvent participe à l'agenda du « bénéficiaire » à son insu. Ce personnage représente la vaste majorité de la population et c'est essentiellement pour lui que le film *Hold-up* est réalisé. D'ailleurs, comme leur dit Nathalie Derivaux, la sage-femme, à la fin du film : « Quand est-ce que les gens vont ouvrir les yeux et réagir ? ».
- **La cible**, à l'origine de la dénonciation du complot et visée par les « bénéficiaires » et « volontaires ». Son objectif est d'éclairer les « ignorants » et protéger les « collatéraux ». Les réalisateurs, producteurs, intervenants du film *Hold-up*, ou encore les complotistes qui partagent et tentent de convaincre leur entourage sont des « cibles ».



- **Le collatéral**, qui soutient la « cible » tout en évitant d'être identifié comme « cible ». Ce personnage peut par exemple être le spectateur qui finit par croire en la théorie proposée par la cible dans *Hold-up*, sans pour autant en faire la promotion.
- **L'innocent**, qui est au courant du complot mais préfère ne pas prendre part à l'affrontement en s'isolant et restant en marge de la société. C'est le personnage le moins présent dans les récits complotistes.

Ces huit personnages habitent l'univers fictif mis en scène dans les récits complotistes. Ils ont des fonctions structurantes précises au sein du récit, avec des champs d'actions prédéterminés qui peuvent par la suite directement influencer le comportement des complotistes dans leur vie quotidienne.

Par exemple, dans le cadre des théories complotistes liées au compteur électrique Linky, plusieurs personnes ne voulant pas le compteur Linky chez elles et identifiées comme des « collatérales » se sont fait aider par des membres de collectifs anti-Linky, c'est-à-dire des « cibles », pour empêcher leur installation.

### **L'UE face à la loi du marché**

Alors que Google et Facebook investissent des sommes considérables pour lutter contre les fake news comme l'impose l'Union européenne, l'audience du film *Hold-up*, qui se chiffre en millions de vues en quelques jours, interroge. Ce succès révèle en effet que les algorithmes des réseaux sociaux suivent toujours la logique de marché et continuent d'afficher ce qui est susceptible de plaire à l'utilisateur (et donc d'être cliqué). Dès lors, en créant des « bulles de filtre », Internet et les réseaux sociaux continuent de jouer un rôle décisif dans le succès des théories du complot.

Là où, sans Internet, une personne aux idées complotistes aurait pu se retrouver seule pendant un moment avant de trouver une personne qui partage ses idées, les réseaux sociaux permettent aujourd'hui de trouver des centaines de personnes en quelques minutes qui penseront comme nous. Au lieu d'être mises à l'épreuve, nos façons de penser sont alors renforcées.

Un élément clé de cette lutte contre les fake news réside dans la pédagogie pour permettre aux citoyens de reconnaître ces logiques narratives qui expliquent le succès des théories du complot. Une tâche qui reste toutefois particulièrement ardue, notamment parce que ces efforts de pédagogie proviennent le plus souvent d'institutions remises en causes – et donc en perte de légitimité. Mais aussi parce que, comme le stipule la loi de Brandolini (ou principe d'asymétrie des baratins), l'énergie nécessaire pour déconstruire « le baratin » reste toujours supérieure à celle mobilisée pour la produire...

**Auteur : Mathieu Alemany Oliver – TBS – paru dans *the Conversation***



## Les ailes brûlées d'Icare : l'aéronautique face à la crise sanitaire

En seulement quelques mois, le secteur aéronautique, considéré il y a peu encore comme l'un des plus vigoureux et prometteurs avec ses solides carnets de commandes et des perspectives de croissance continue de trafic aérien, est devenu soudain l'un des plus impactés par la crise sanitaire. Le choc est violent : 95% de baisse du trafic mondial en avril 2020, un tiers des 23 000 appareils de la flotte mondiale durablement au sol et 50% des commandes annulées, générant des milliers de licenciements à l'échelle mondiale (400 000 personnes dans les compagnies aériennes aux seuls Etats-Unis). Cette crise, impossible à anticiper dans son ampleur et inédite à bien des égards, a cependant révélé, d'une part, un certain nombre de déficiences et, d'autre part, des défis à relever pour assurer l'avenir d'un secteur stratégique et critique pour les économies nationales.

### Un écosystème diversement impacté

Les constructeurs (Airbus, Boeing, Comac, Rostec...) sont au cœur d'un écosystème aéronautique complexe et très étendu (Malaval & Bénaroya, 2013). Le quasi-arrêt du trafic aérien impacte l'ensemble des parties prenantes de manière asynchrone : les premiers et les plus durement et durablement impactés sont les aéroports et les compagnies aériennes (respectivement 115 et 370 milliards de dollars de pertes de chiffre d'affaires en 2020). Viennent ensuite les activités de services associées (13 milliards de dollars) et les opérateurs de maintenance (MRO) (32 milliards de dollars). Un retour à une activité « normale » n'est pas envisagé avant 2023-2024 (avec des hypothèses optimistes quant aux vaccinations).

Toutefois, en dépit des annulations de commandes d'avions, les ordres passés demeurent en grande partie honorés et permettent une certaine continuité des activités de production côté industriel, chez les constructeurs et une partie des sous-traitants. Avec le soutien de sa chaîne de fournisseurs, Airbus a ainsi pu livrer 566 appareils en 2020 (-34% par rapport à 2019). Le cas de Boeing (157 appareils livrés, -59%) diffère toutefois ayant été affecté, avant même la survenue de la crise, par les difficultés liées à son programme 737MAX et plus marginalement à son 787. En revanche les constructeurs chinois et russes en plein essor n'ont en rien modifié le lancement de leurs nouveaux programmes (dont le CR929 réalisé en commun). Bien que ces programmes visent à une plus grande sinisation et russification des industries, ils offrent des débouchés aux fournisseurs de rang 1 d'Airbus et Boeing (motorisation, systèmes...). Reste que la plupart des fournisseurs de rang 2, rang 3 et ultérieur sont frappés très durement avec la fermeture, moins visible et non moins préoccupante, de nombreuses structures petites et moyennes.

Le « tremblement de l'air » de la pandémie a généré de fortes turbulences (-60 à -70% d'activité) mais à des degrés moindres dans le secteur spatial et la défense (tous deux fortement soutenus par les commandes gouvernementales dans le monde compte tenu de leur dimension géostratégique), les hélicoptères (-15%), les activités cargo (-9%) ou encore l'aviation d'affaires (+15 à 20%). Les start-up et entreprises travaillant dans le domaine de la mobilité aérienne urbaine ont également vu confirmer les investissements et les espoirs placés en elles (+14% de croissance attendue sur la période 2020-2025, incluant la crise).

### La résurgence et l'émergence d'enjeux nouveaux

La crise a mis au jour des faiblesses latentes demeurées jusque-là cachées au second plan car compensées par l'essor considérable du secteur. L'illusion d'un marché pérenne (« *too big to fail* ») n'invitait pas les parties prenantes à des audaces stratégiques ou des ruptures en termes d'innovation, de changement de modèle économique ou de meilleure structuration du tissu industriel.

Les constructeurs se sont appuyés au fil des ans sur des chaînes d'équipementiers et de sous-traitance de plus en plus spécialisées et mondialisées. Cet éparpillement des moyens de production à l'échelle mondiale constituait une faiblesse latente pour le secteur. La crise sanitaire a généré des ruptures de production en cascades, bouleversant des cadences de fabrication très sensibles aux problèmes d'approvisionnement. Fragiles avant la crise, les sous-traitants de rang 2 et au-delà, de loin les plus nombreux de la filière, ont été particulièrement exposés, car très spécialisés.

Depuis de nombreuses années, les investissements se sont focalisés sur les moyens de production et des technologies incrémentales délaissant quelque peu l'innovation radicale et de rupture. La crise sanitaire



appelle une adaptation rapide au nouveau contexte et remet en cause la stratégie d'innovation prudente privilégiée dans le secteur aérospatial (Dos Santos Paulino, 2014).

Les rues, comme les ciels, devenus vides pendant les périodes de confinement, un peu partout dans le monde ont rappelé à tous l'impact des transports sur le plan environnemental. Cela a ravivé le « *Flygskam* » (honte de voler), phénomène apparu dès 2018. Faute d'avoir suffisamment pris au sérieux cette tendance de fond, les acteurs de l'aérien ont tardé à réagir pour expliquer les exceptionnels progrès en matière environnementale réalisés par le secteur face aux autres types de transports, ainsi que le poids marginal de l'aérien dans les émissions à effet climatique. Le confinement aidant, des aspects économiques se sont greffés à la préoccupation environnementale, conduisant les entreprises à reconsidérer durablement les voyages d'affaires de leurs salariés, ces derniers étant désormais largement familiarisés avec les visioconférences et le télétravail.

Ainsi, la crise a, au sens chimique du terme, « précipité » des transformations et des prises de conscience latentes.

### **Un avenir réinventé**

Avant la crise, le secteur était déjà soumis à l'influence de nombreuses tendances lourdes mondiales de nature à façonner son avenir : changement climatique, urbanisation, changements démographiques, nouvelles technologies, déplacement du pouvoir économique et connectivité mondiale (Coutu, 2019). La crise sanitaire, à l'instar d'autres secteurs, a joué dans ce contexte un rôle de catalyseur dans l'aéronautique au point de présager un « *mobility turn* » à même de reconfigurer et renouveler en profondeur les activités liées au transport.

Véritable signal de départ pour l'industrie, de nombreux processus de transformation ont été accélérés sous l'impulsion financière des États. Qu'il s'agisse des aides ou de financements en faveur des nouvelles mobilités, du développement de nouvelles énergies, de l'innovation pour une aviation décarbonée, de la ré-industrialisation stratégique de la sous-traitance et de l'accompagnement vers la digitalisation (industrie 4.0, Internet des objets...). Les efforts consentis de manière territoriale, nationale ou supranationale permettent à l'ensemble des parties prenantes d'orienter leurs activités, et leurs compétences vers les nouveaux défis industriels et économiques du secteur.

La reconfiguration des filières industrielles va conduire les constructeurs aéronautiques à jouer un rôle central en tant que moteurs du changement. Il s'agit bien sûr de revoir l'organisation industrielle avec des consolidations et des préservations de savoir-faire. Par ailleurs, de nouveaux modèles économiques sont à concevoir avec comme fil directeur l'expérience du passager plus que jamais soucieux de sécurité et de problématiques environnementales, arbitrant ses choix selon ses disponibilités en temps et en pouvoir d'achat. Le voyage doit plus que jamais avoir du sens.

**Auteurs : Christophe Benaroya & Victor Dos Santos Paulino- TBS- paru dans Alternatives économiques**



## Covid-19 : quel sort pour les contrats commerciaux en pleine crise économique ?

Les différentes mesures gouvernementales visant à limiter la propagation du virus impactent durement les entreprises qui peinent à honorer leurs engagements contractuels et à poursuivre leurs relations commerciales.

Sur quels dispositifs peuvent-elles s'appuyer pour tenter de poursuivre leurs relations d'affaires ou pour y mettre fin sans être inquiétées ? Le droit commun des contrats et le droit de la concurrence apportent des réponses que les juges auront à apprécier dans les semaines et les mois à venir.

### Un cas de force majeure ?

La force majeure, prévue à l'article 1218 du Code civil, apparaît aujourd'hui comme le remède le plus évident face à l'impossibilité d'exécuter le contrat.

Son rôle exonératoire de responsabilité reste toutefois subordonné à la réunion de plusieurs conditions. Il y a force majeure lorsqu'un événement – irrésistible (ses effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées), imprévisible lors de la conclusion du contrat et échappant au contrôle du débiteur –, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. Selon que l'empêchement est temporaire ou définitif, la force majeure permet au contractant de suspendre l'exécution de son obligation, ou provoque la résolution de plein droit du contrat, libérant ainsi les parties de leurs obligations.

La lecture de la jurisprudence nous enseigne que la seule existence d'une épidémie ne suffit pas à caractériser la force majeure, faute, le plus souvent, de pouvoir démontrer un caractère d'imprévisibilité et d'irrésistibilité. La gravité de la crise actuelle peut-elle infléchir cette position ?

Il est indéniable que la Covid-19 et les mesures restrictives mises en place par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du virus échappent au contrôle de l'entreprise. L'impossibilité absolue de mettre en place des solutions alternatives (indépendamment de leurs coûts) pour poursuivre l'exécution du contrat devra en revanche être appréciée au cas par cas. De la même manière, le caractère imprévisible des mesures de restrictions dépendra tout à la fois de la nature du contrat et de la date de sa conclusion.

Dans la majorité des cas, ce sont bien les restrictions impératives, et non le virus lui-même, qui emportent l'impossibilité pour l'entreprise d'honorer ses obligations.

Dès lors, quelle date « pivot » prendre en compte pour apprécier leur caractère imprévisible ? Est-ce la date du 30 janvier 2020 à laquelle l'OMS a déclaré l'urgence de santé publique de portée internationale ? Celle du 28 février à laquelle la France est passée au stade 2 de gestion de l'épidémie, ou bien encore celle du 15 mars marquant la fermeture des commerces non indispensables à la vie de la Nation... ? Les juges le diront.

L'article 1218 du Code civil n'étant pas impératif, une attention doit être prêtée au contrat : une clause de force majeure a pu en effet y être insérée, soit pour exclure expressément certains événements permettant de l'invoquer, soit pour aménager ses conditions et ses effets.

### L'imprévision, un remède possible ?

Lorsque l'exécution du contrat est devenue non pas impossible mais particulièrement difficile, le recours à la force majeure doit être écarté. L'imprévision prévue à l'article 1195 du code civil peut en revanche trouver à s'appliquer.

Le texte vise les situations dans lesquelles l'exécution du contrat est devenue « excessivement onéreuse » (et non pas seulement difficile ou moins rentable) pour une des parties, à la suite d'un changement imprévisible des circonstances existantes lors de sa conclusion. Cette dernière peut dans un premier temps demander la renégociation du contrat au cocontractant. Son exécution doit se poursuivre durant la renégociation. En cas de refus ou d'échec de celle-ci, les parties peuvent convenir ensemble de la résolution du contrat ou de son adaptation par le juge. Enfin, à défaut d'accord dans un délai raisonnable, ce dernier peut, à la demande d'une partie, réviser le contrat ou y mettre fin.



Si l'article 1195 du Code civil privilégie le dialogue en vue d'une renégociation amiable du contrat, reste que pendant celle-ci les parties ont l'obligation d'exécuter leurs obligations, ce qui pourra s'avérer particulièrement ardu dans le contexte actuel.

Le texte n'étant pas d'ordre public, il convient là encore de vérifier le contenu du contrat. Les parties, acceptant le risque, ont pu y exclure la révision pour imprévision, ou au contraire prévoir dans une clause de renégociation (clause de *hardship*) la révision du contrat en cas de bouleversements, à certaines conditions.

### **Relations commerciales établies : respecter un préavis ?**

Fragilisées par la crise liée à la Covid-19, certaines entreprises pourraient envisager de remettre en cause des relations commerciales établies, autrement dit stables et régulières (un contrat dont l'exécution se prolonge dans le temps, une succession de contrats qui se renouvellent...). Dans quelles conditions peuvent-elles réduire significativement leur courant d'affaires ou y mettre un terme ?

La rupture brutale des relations commerciales établies constitue une pratique restrictive de concurrence visée à l'article L 442-1 II du Code de commerce. Toute personne exerçant des activités de production, de distribution ou de services doit respecter un préavis écrit d'une durée suffisante avant de rompre même partiellement une telle relation d'affaires, sous peine de voir sa responsabilité engagée. La durée du préavis, laissée à l'appréciation du juge, dépendra de l'ancienneté de la relation, des usages, du volume d'affaires réalisé...

Le texte précise que la responsabilité de l'auteur de la rupture ne peut être engagée dès lors qu'il a respecté un préavis de dix-huit mois. Par ailleurs, la faculté de résiliation sans préavis devient possible en cas d'inexécution par l'autre partie de ses obligations ou en cas de force majeure.

Dans le contexte actuel, le respect d'un préavis suffisant, avant de réduire ou de rompre la relation commerciale ne sera pas toujours aisé. À défaut de remplir les critères de la force majeure, la crise liée au coronavirus pourrait-elle justifier une rupture sans préavis ?

Un courant jurisprudentiel semble admettre que des circonstances extérieures, notamment une conjoncture particulièrement difficile en un temps de crise économique, puissent exclure le caractère fautif d'une rupture sans préavis suffisant. Par exemple, dans l'arrêt n° 16-15.285 du 8 novembre 2017, la Cour de cassation a considéré qu'une baisse de 75 % des commandes inhérente à un marché en crise n'engageait pas la responsabilité de l'auteur de la rupture. L'auteur de la rupture doit faire preuve de bonne foi ; il ne pourrait échapper à sa responsabilité en profitant de la situation de crise pour rompre la relation d'affaires.

L'épidémie de Covid-19 met à l'épreuve les entreprises. Les règles de droit commun des contrats et le droit de la concurrence permettant la poursuite ou la rupture de leurs relations d'affaires devront être appréciés au cas par cas. Face à cette crise d'une ampleur inédite, il paraît difficile d'anticiper les décisions des juges, qui apprécieront ces dispositions au cas par cas. Le dialogue et les solutions amiables sont la voie à privilégier. En amont, les entreprises ont par ailleurs tout intérêt à anticiper le risque en tenant compte de la crise et de ses conséquences dans la négociation de leurs futurs contrats.

**Auteur – Marie Pierre – TBS- paru dans *The Conversation***

## La politique de la BCE favorise-t-elle les riches ?

Prenez un cadre supérieur à Paris, dont les revenus de ménage avoisinent 10 000 euros nets par mois, qui aurait souscrit un prêt immobilier de 500 000 euros en 2013 au taux d'intérêt de 3 %. Grâce à la politique d'expansion monétaire menée depuis par la Banque centrale européenne (BCE), il a réussi à renégocier son prêt en 2017 à un taux d'intérêt de seulement 1 %.

En conséquence, ses mensualités sont passées de 2 300 euros à 1 800 euros, soit un « cadeau » de la BCE de 500 euros par mois. Comme il n'a pas encore fini de repayer son prêt, ce cadeau mensuel dure maintenant depuis plus de trois ans, soit un bénéfice cumulé de presque 20 000 euros.



Touchatou/Wikimedia, CC BY

Imaginons que ce cadre supérieur a également investi une partie de son épargne sur les marchés boursiers. Les rendements trop bas sur les comptes épargne et obligations d'état ont en effet poussé nombre d'investisseurs à chercher des rendements plus élevés sur les marchés boursiers, causant une envolée des prix boursiers.

Les 5 000 euros qu'il a investis dans un fond indexé au CAC 40 en 2011 se sont transformés en 10 000 euros juste avant l'arrivée de la Covid, soit une plus-value de 5 000 euros, dont la majeure partie peut être considérée comme un cadeau de la BCE.

### Pour la BCE, un outil de réduction des inégalités

Prenez, sur la même période, un homme qui touche le revenu de solidarité active (RSA), soit environ 500 euros par mois, n'a pas connu d'amélioration de ses revenus à la suite de la politique d'expansion monétaire de la BCE. À l'inverse de certaines de ses connaissances, il n'a pas réussi à trouver un travail qui valorise son expertise dans un contexte de chômage, et à l'approche de ses 60 ans, a préféré laisser la place aux jeunes plutôt que de se reconvertir.

Aucune banque n'accepterait de lui prêter de l'argent, donc un taux d'intérêt plus bas n'a rien changé pour lui. Il a également décidé de ne pas risquer ses maigres économies sur les marchés boursiers, encore une occasion manquée de bénéficier des cadeaux distribués par la BCE.

Pourtant, un document de travail réalisé par des économistes de la BCE suggère en fait que la politique expansionniste menée par la BCE aurait réduit les inégalités de revenus, principalement en permettant aux travailleurs les plus précaires de retrouver un travail, voire d'augmenter leurs revenus.

Les 20 % les plus pauvres auraient bénéficié d'une augmentation de revenus d'environ 3 % grâce aux politiques de la BCE alors que les 20 % les plus riches auraient seulement bénéficié d'une augmentation de moins de 1 %.

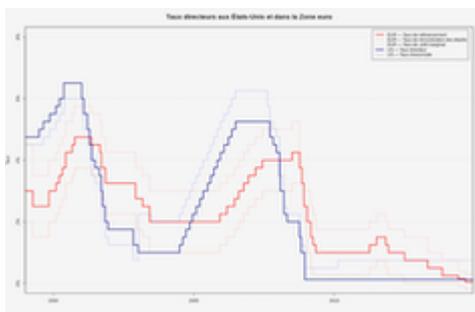


AFP avec Insee (2019)

Les deux cas décrits plus haut seraient-ils donc sans aucun lien avec la réalité ? La plupart des personnes précaires aurait-elle effectivement retrouvé un travail grâce aux politiques de la BCE ? Le cadre supérieur aurait-il été exceptionnellement chanceux en prenant un prêt immobilier et en investissant sur les marchés boursiers aux moments les plus opportuns ?

Pour essayer de mieux comprendre, j'ai converti en euros les cadeaux estimés par les économistes de la BCE. Selon leur document de travail, les 20 % des ménages aux revenus les plus faibles touchent en moyenne 9 200 euros par an. Une augmentation de leurs revenus de 3 % correspond à un cadeau de la BCE d'environ 300 euros par an. En revanche, les 20 % les plus riches touchent eux 94 900 euros par an. Grâce à la BCE, leurs revenus ont augmenté de près de 1 % ou 900 euros par an.

Pour résumer, les politiques de la BCE ont offert 300 euros par an aux plus pauvres contre 900 euros aux plus riches, soit 3 fois plus. Bien que moins extrêmes que les cas décrits plus haut, ces chiffres indiquent que les politiques de la BCE favorisent les plus riches.



Auteur.

L'outil principal de la BCE pour stabiliser l'économie en période de crise repose sur une baisse des taux d'intérêt. Traditionnellement, la BCE baisse directement les taux auxquels elle prête aux banques mais, depuis la crise de 2008, elle a expérimenté l'achat massif d'obligations d'état (quantitative easing), envoyant les taux d'intérêt à des niveaux encore plus bas.

Une première conséquence de ces politiques a été de stimuler l'emprunt des ménages (tout du moins, ceux qui peuvent se le permettre), par exemple, en baissant les mensualités des contrats de leasing ou des prêts immobiliers.

### Payer pour prêter à l'Allemagne

Une seconde conséquence a été une fuite des investisseurs sur les marchés obligataires, compréhensible quand on sait qu'il faut désormais payer l'État allemand pour pouvoir lui prêter, et une ruée vers les marchés boursiers, provoquant l'envolée des cours boursiers et l'enrichissement des détenteurs d'actions.

Qu'est-ce que pourrait faire la BCE pour rendre ses politiques plus équitables ? À première vue, la BCE ne devrait rien faire. La question de la redistribution des revenus est en effet du ressort des politiciens, et non pas de la BCE, dont les missions principales restent la stabilisation de l'inflation et le secours auprès des banques en difficulté.



Cependant, d'autres outils sont à sa disposition, tel que l'hélicoptère monétaire, qui serait non seulement au moins aussi efficace que les politiques de taux d'intérêt pour stabiliser l'inflation mais qui serait également plus équitable, dans la mesure où la BCE donnerait le même montant à tous les ménages, quels que soient leurs revenus.

En ayant pioché un outil peu équitable et dont l'efficacité reste discutable, la BCE est-elle vraiment restée neutre face à la question des inégalités ?

***Auteur : Baptiste Massenet – TBS – paru dans the Conversation***



INSPIRING EDUCATION INSPIRING LIFE

## Articles de société



## Le bitcoin ou le capitalisme délirant

*La folie spéculative des monnaies numériques semble tourner court. Pour Eric Le Boucher, c'est heureux, car la valeur de ces cryptomonnaies ne repose sur rien et ne fait qu'alimenter un capitalisme malsain. Dont les moins fortunés sont une fois de plus les victimes.*

La spéculation est une recette vieille comme le monde pour faire vite de l'argent. Les entourloupes sont en Bourse un sport immémorial pour gruger les gogos. Des gourous, des malins, des banquiers ont toujours su donner un semblant de façade officielle à tous les vols organisés. Mais le bitcoin et les crypto-pseudo-monnaies battent tous les records. Le capitalisme vit un moment charnière, d'un côté il se reprend pour tenter de revenir aux choses utiles, au sens et au bien commun, de l'autre il part en vrille dans une frénésie hors sol, technologico-libertaro-débile. Pas grave, direz-vous ! Tant pis pour les naïfs qui ont perdu leur pécule cette semaine dans l'écroulement du château de cartes ? Si, grave.

### Le veau d'or des « cryptos »

Tout y est. De l'argent à ne plus savoir qu'en faire. Les épargnants, bloqués chez eux par les grilles des boutiques, qui sont revenus ou venus en Bourse au travers de leur écran. Une technologie très puissante, la blockchain, qui crypte et mémorise tous types de transactions et se propose comme moyen de paiement. Des inventeurs qui font croire au temps de la ruée vers l'or en parlant de « minage » (informatique) de monnaies. Facebook qui annonce la sienne pour nous libérer des antiques reliques. Des gourous prophètes de la modernité, comme Elon Musk ou le rappeur Snoop Dogg, qui en accumulent des tonnes avant de conseiller au peuple des croyants d'en faire autant. La toujours opportuniste banque Goldman Sachs qui permet de jouer dans les deux sens avec des produits dérivés, le délire au carré. Les financiers américains qui tamponnent le bidule du sceau du sérieux pour se préparer à y puiser de grosses commissions. Et voilà fabriqué le veau d'or des « cryptos ». Le bitcoin, ou mieux encore, le dogecoin qui, lancé « *comme une plaisanterie* » raconte le « Wall Street Journal », avait gagné à mi-mai, avant la chute, 10.000 % depuis le début de l'année.

Il faut rappeler que ces inventions informatiques ne reposent sur rien, sur aucun business réel. Comme les inventeurs ont eu la bonne idée de dire au départ que leur offre sera limitée (pourquoi ?), les cryptomonnaies sont dès leur naissance de purs outils de spéculation. Elles montent parce que les croyants pensent qu'elles vont monter, point. Elles sont en outre, contrairement à la légende des moines geek, de mauvais moyens de paiement.

Parce que les procédures sont compliquées, que les commissions y sont par conséquent très élevées (merci pour les gras commissionnaires) et elles sont réservées en conséquence pour les gros achats. Dommage, parce qu'il y avait besoin, justement, de trouver à réaliser des micropaiements faciles et peu onéreux (par exemple pour payer l'information). En outre, et ce n'est pas le moindre défaut, les cryptos sont des « monnaies » sales, le « minage » fait tourner des milliers d'ordinateurs et produit des quantités astronomiques de CO2. Il a donc suffi qu'un léger doute finisse par s'insinuer depuis le mois de mars autour de la pyramide de Ponzi qu'est ce bazar, puis qu'Elon Musk, ayant engrangé ses plus-values, dise qu'il s'en retire, pour provoquer un krach. La bande organisée de la cryptosphère qui voit l'or s'évaporer y va aujourd'hui de ses prophéties rassurantes. On lit même un analyste de JP Morgan dire que la valeur « fondamentale » du bitcoin est de 35.000 dollars. Non, la valeur fondamentale des cryptos est zéro.

On peut se dire que ce qui arrive est arrivé maintes fois : dans ces machineries, ceux qui paient les pots cassés sont toujours les derniers arrivés. Tant pis pour eux. Mais ce sont aussi les moins informés, en clair les moins fortunés. Les inégalités n'avaient pas besoin d'être ainsi aggravées. Mais ce capitalisme délirant vient saboter les difficiles réformes du bon capitalisme vers le bien commun. Surtout, les cryptomonnaies posent le problème plus large, à l'orée du siècle, de l'utilité des technologies. Le bitcoin, c'est l'invention qui



dérape, c'est l'Internet façon Facebook qui enserre l'homme dans des chaînes de surveillance. Demain, c'est le clonage humain.

L'homme peut inventer aujourd'hui des multitudes de technologies néfastes à l'homme, capables de le tordre gravement ou même de le détruire. La Chine vient d'interdire les cryptos parce que le pouvoir voit la chose lui échapper. On aurait tort de n'y voir qu'une décision liberticide. La chose nous échappe aussi, à nous. Le « progrès » jusqu'ici « civilisateur », dit le philosophe Toby Ord, peut tourner en sens inverse, si « la sagesse » ne reprend pas la main sous une forme ou une autre. Les démocraties peuvent-elles laisser les inventeurs tout faire ?

**Auteur : Eric Le Boucher – Source : les Echos – 21 mai 2021**



## Les hauts et les bas de 314 ans d'histoire

*Après avoir rejoint le Royaume-Uni pour bénéficier de son empire colonial, les Ecossais ont déchanté avec la désindustrialisation sous Margaret Thatcher.*

L'indépendance de l'Ecosse, en dépit des législatives écossaises de jeudi dernier, n'a pas toujours été un sujet d'actualité. N'en déplaise à ceux qui plaident aujourd'hui pour une séparation d'avec le Royaume-Uni, c'est de son plein gré qu'elle décide de le rejoindre en 1707.

*« Il est intéressant de se demander pourquoi, à l'époque, l'Ecosse choisit d'entrer dans une union politique contraignante avec l'Angleterre, autrement dit avec son plus vieil ennemi, explique, au pied du roc où est juché le château d'Edimbourg, l'historien Gains Murdoch, qui y organise pour les touristes un « Independence Tour ». C'est à l'origine lié à l'échec du 'Darrien Scheme', un plan datant de la toute fin du XVIIIe siècle, soutenu par de grands investisseurs écossais et consistant à coloniser Panama. »*

La nouvelle colonie que l'Ecosse entend y implanter, la « New Caledonia », devait établir et contrôler une route terrestre entre l'Atlantique et le Pacifique. Blocus des Anglais, siège des Espagnols : le projet est un échec retentissant. *« C'est l'impact de ce fiasco qui conduit l'Ecosse à rejoindre l'Union avec l'Angleterre, pour accéder aux richesses de son empire déjà bien établi », rappelle Gains Murdoch.*

### La fortune de Glasgow grâce au sucre et au tabac

Les villes écossaises commerceront ainsi au XVIIIe siècle avec des colonies situées dans le monde entier, à l'image de Glasgow qui fera fortune grâce au sucre et au tabac. Pas question à cette époque de quitter une Union aussi puissante, même si l'Ecosse y fait figure de « junior partner ».

La désillusion écossaise ne commencera que lorsque la Grande-Bretagne entamera son déclin comme puissance de premier plan sur la scène internationale, notamment après la Seconde Guerre mondiale. Autrement dit, quand les bénéfices à retirer de l'Union deviendront moins alléchants.

Autre étape majeure de la volonté d'émancipation écossaise, l'effondrement de l'industrie britannique dans les années 1980. Elle est ressentie avec d'autant plus de violence que l'Ecosse en est l'un des piliers, à l'image de Dundee avec ses chantiers navals ou son industrie du jute. La désindustrialisation provoque du jour au lendemain une hausse massive du chômage au nord du mur d'Hadrien.

Et elle est d'autant plus mal vécue qu'elle est orchestrée depuis Londres par la conservatrice Margaret Thatcher. *« Encore aujourd'hui, certains ici la considèrent comme une sorcière, et on a fait la fête dans les rues à Glasgow quand elle est morte », raconte Chris Walker, qui a créé l'agence Edinburgh Tour Box qui organise ces « Walking Tours ».*

### De nombreux rendez-vous manqués

La découverte de pétrole en Ecosse et l'émergence de ce secteur dans les années 1970 offrent alors au pays une possible porte de sortie. *« L'Ecosse s'aperçoit qu'elle est assise sur une ressource naturelle qui peut lui apporter de plantureux revenus, et se demande pourquoi partager cette manne avec la Grande-Bretagne alors même que Londres refuse de continuer à subventionner son industrie lourde pour en préserver les emplois », décrypte Chris Walker.*



C'est ainsi à la fin des années 1970 que le nationalisme écossais fait son retour en force. « *Il avait commencé à se développer entre les deux guerres mondiales, mais avait été complètement balayé par le fort sentiment d'identité britannique né de la Seconde Guerre mondiale* », souligne Gains Murdoch. Il est désormais alimenté par le sentiment grandissant, chez les Ecossais, de ne pas maîtriser leur destin : à l'exception des législatives de 1955, jamais ils n'ont voté en faveur de la majorité conservatrice qui à moult reprises a gouverné le Royaume-Uni !

Plusieurs rendez-vous manqués avec l'histoire en feront aussi le lit. Comme le projet de loi de 1912-1913 (la « *Scottish home rule bill* ») qui devait créer un parlement écossais doté d'importants pouvoirs, sur un modèle quasi-fédéral, mais qui n'a jamais été adopté à cause de la Première Guerre mondiale. La loi de décentralisation imposée par Tony Blair en 1997, qui donne au Parlement écossais des compétences en matière de santé, de transports ou d'éducation, sera adoptée sans que ni les médias, ni la classe politique à Londres, ne prennent jamais vraiment la mesure de cette révolution.

**Auteur : Alexandre Counis – Source : les Echos – 10 mai 2021**



## Les entreprises géantes face au défi de la démondialisation

La globalisation et la technologie ont été les deux ressorts de l'incroyable expansion des entreprises multinationales des quarante dernières années. Ils sont désormais rouillés. Un peu plus de 500 entreprises géantes superperformantes réalisent aujourd'hui la moitié du profit mondial. En font partie les Gafa américains et leurs homologues chinois bien sûr, mais aussi Ikea, Nike, Toyota, Huawei, ou encore Samsung. Elles ont conquis des centaines de millions de consommateurs de toutes nationalités. Leur expansion planétaire va pourtant ralentir, bridée par la démondialisation et le nationalisme technologique.

L'intégration économique internationale, en particulier l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce et l'ouverture croissante de l'Union européenne, voire des Etats-Unis et même du Japon, ont permis à des milliers d'entreprises de partir à la conquête du monde. Elles y ont été évidemment aidées par la diminution du coût des échanges, en particulier du transport de marchandises sur longue distance. Elles ont su aussi tirer parti de l'explosion des technologies, certaines en les inventant, d'autres en les combinant ou en les adoptant rapidement.

La globalisation se grippe pour plusieurs raisons. En ce moment, sous nos yeux, à cause de la pandémie avec ses restrictions à la mobilité internationale et ses tensions sur les chaînes d'approvisionnement globales. Depuis quelques années avec la reconnaissance politique et électorale des perdants de la mondialisation parmi les citoyens des pays développés. L'élection de Donald Trump coiffé de sa casquette à visière « America First » la personnifie. Enfin et surtout, les tensions commerciales et géopolitiques se sont multipliées lors de la dernière décennie. Le conflit sino-américain, la mère de toutes les batailles, s'est exacerbé. Il est parti pour durer.

Il sera donc de plus en plus difficile pour les entreprises multinationales d'être puissantes à la fois aux Etats-Unis et en Chine, de rester implantées et de se développer dans les deux territoires. C'est déjà le cas de Huawei mis hors jeu par l'administration américaine. C'est celui de Microsoft en train d'être chassé des ordinateurs de la bureaucratie chinoise. Tesla, soupçonné de tracer les militaires chinois, ou Nike, boycotté pour avoir interrompu ses approvisionnements au Xinjiang des Ouïgours, ont également du souci à se faire. Quant aux entreprises géantes chinoises qui ont commencé plus tardivement à s'internationaliser, la conquête hors Asie se heurte à des barrières commerciales et réglementaires croissantes. Même l'Union européenne, pourtant ouverte, prend des mesures pour contrôler leurs acquisitions sur son territoire.

Le progrès technologique qui a été si profitable à l'expansion des multinationales géantes ne s'essouffle pas, mais il se divise, ce qui produit le même effet. On assiste un peu partout à une montée du nationalisme technologique. Les puissances, Chine et Etats-Unis en premier lieu, mais aussi l'UE, cherchent à être plus indépendantes. L'affirmation de la souveraineté technologique ne se cantonne plus au secteur militaire et aux OGM. Elle s'étend désormais tous azimuts du stockage informatique aux microprocesseurs, en passant par l'imagerie médicale et l'intelligence artificielle. La diffusion et l'utilisation d'un même équipement, service ou standard technologique dans le monde vont devenir l'exception plutôt que la règle. Pour les entreprises géantes, cela veut dire des marchés plus fragmentés et moins ouverts, donc de moindres économies d'échelle et de réseaux, celles-là mêmes qui entretenaient leur expansion.

Il y aura toujours des gagnants qui raflent tout, mais ce tout se limitera à une partie de la planète et non à sa totalité. Le monde se fragmente et, par conséquent, se rétrécit celui des entreprises multinationales.

**Auteur : François Lévêque – Source : les Echos – 21 mai 2021**



## Ouïghours : la Chine pousse les marques étrangères à se positionner

De grandes marques internationales telles que H&M, Nike ou Adidas sont en pleine tourmente en Chine, critiquées sur les réseaux sociaux et par les médias d'Etat pour boycotter le coton du Xinjiang, sur fond d'allégations de travail forcé imposé à la minorité ouïghoure.

Le dossier du Xinjiang, qui empoisonne déjà les relations diplomatiques entre la Chine et l'Occident, s'impose comme un sujet brûlant pour les milieux d'affaires. De grandes marques internationales telles que H&M, Nike ou Adidas sont en pleine tourmente en Chine, critiquées sur les réseaux sociaux et par les médias d'Etat pour boycotter le coton du Xinjiang, sur fond d'allégations de travail forcé imposé à la minorité ouïghoure.

Premier ciblé, le géant suédois du prêt-à-porter H&M a soudainement disparu, mercredi soir, des principales plateformes d'e-commerce en Chine (Alibaba, JD.com et Pinduoduo). Jeudi matin, les 505 magasins de l'enseigne en Chine n'étaient plus référencés sur les cartes du moteur de recherche Baidu. L'application mobile H&M n'était plus téléchargeable sur les app stores des fabricants chinois de mobiles (Huawei, Xiaomi, Oppo, Vivo..). Et les clients étaient rares, jeudi après-midi, dans le grand magasin H&M du quartier de Sanlitun à Pékin. « Tant que H&M ne s'excusera pas, je n'achèterai pas leurs produits, assure aux 'Echos' une jeune femme regardant des tee-shirts. Je suis venue voir quelques articles mais j'achèterais des copies sur Taobao [la plateforme d'e-commerce d'Alibaba, NDLR]. »

### Prise de distance

Après H&M, le géant américain Nike et l'allemand Adidas se sont rapidement retrouvés dans la ligne de mire des internautes chinois, faisant face à un déferlement de critiques et d'appels au boycott. Dans un article publié sur Weibo (le Twitter chinois), le « Quotidien du peuple », journal officiel du Parti communiste chinois, a également pointé du doigt des marques comme Burberry ou New Balance pour avoir tourné le dos au coton du Xinjiang.

Des internautes chinois ont, eux, exhumé des déclarations d'autres marques comme Zara, Fila, Under Armour prenant, il y a plusieurs mois, leur distance avec le Xinjiang. Les internautes ont également pris pour cible la « Better Cotton Initiative » (BCI), un groupe international qui promeut la production durable de coton et qui avait déclaré en octobre qu'elle suspendait son approbation du coton provenant du Xinjiang pour la saison 2020-2021, en invoquant des préoccupations relatives aux droits de l'homme.

### Nette dégradation de la relation entre l'Europe et la Chine

La Chine produit 22 % du coton mondial, dont 84 % proviennent du Xinjiang. Le chercheur allemand Adrian Zenz, auteur de révélations sur la répression des Ouïghours dans cette province du nord-ouest de la Chine, a affirmé que la récolte du coton faisait appel à de la main-d'oeuvre ouïghoure provenant de « camps de rééducation ».

Des images satellite ont montré que des usines textiles étaient installées à côté de camps dans lesquels au moins un million de Ouïghours auraient été internés. « Les allégations de travail forcé sont sans fondement, a réagi le ministère chinois du Commerce, interrogé jeudi sur les réactions contre H&M. Les entreprises doivent respecter les règles du marché et corriger leurs erreurs. »

### Représailles

Le ton monte entre la Chine et l'Occident concernant le sort des Ouïghours. Lundi dernier, l'Union européenne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont imposé des sanctions à l'encontre de dirigeants chinois du Xinjiang, déclenchant la colère de Pékin.



Dénonçant des « mensonges », la Chine affirme que les « camps » sont des « centres de formation professionnelle » destinés à éloigner la population de l'extrémisme religieux et du séparatisme, après une série d'attentats attribués à des Ouïghours. En représailles, elle a lourdement sanctionné des personnalités et organisations européennes et a ouvert la porte à d'autres ripostes potentielles.

Quelques jours plus tôt, la première rencontre sino-américaine de l'ère Biden avait été glaciale en Alaska, les émissaires de Pékin dénonçant les accusations américaines de génocide, attaquant longuement le bilan des Etats-Unis en matière de droits de l'homme et appelant le monde à cesser de s'ingérer dans « les affaires intérieures de la Chine ».

### **Le chinois Anta Sports bondit en Bourse**

La Chine pousse désormais les entreprises à choisir leur camp. « A l'heure où le conflit idéologique entre la Chine et l'Occident s'intensifie sérieusement, il est destiné à devenir difficile pour les entreprises multinationales, prévient Hu Xijing, dans un éditorial du quotidien nationaliste 'Global Times'. Elles seront mises au défi de manœuvrer et de trouver un équilibre entre les différents marchés. Mais ce n'est pas à la partie chinoise d'assumer cette responsabilité. »

Pris dans la tourmente, H&M a cherché à temporiser, en indiquant « respecter les consommateurs chinois » et s'engager à « investir à long terme en Chine ». La marque japonaise Muji a déclaré au « Global Times » qu'elle utilisait du coton du Xinjiang, ce qui lui a valu les éloges des internautes chinois, qui ont salué son « instinct de survie ».

Les entreprises chinoises ont, elles, pris faits et cause pour le coton du Xinjiang : le fabricant chinois d'articles de sport Anta Sports a annoncé mercredi qu'il allait quitter la Better Cotton Initiative et continuer à utiliser du coton produit dans la région autonome ouïghoure de Xinjiang. A la Bourse de Hong Kong, l'action Anta Sports a bondi de 8,40 % mercredi. Celle du Topsports International, distributeur de Nike en Chine, a plongé de 12,36 %.

**Auteur : Frédéric Schaeffer – Source : les Echos – 25 mars 2021**



## Etats-Unis Chine : un match spatial en trompe-l'œil

Même si aucune photographie envoyée de Mars ne l'a encore confirmé, l'agence spatiale chinoise a annoncé que son petit robot mobile Zhurong avait réussi son atterrissage sur la Planète rouge samedi 15 mai. La prouesse technique s'avère notable, car la manœuvre d'entrée et de freinage dans l'atmosphère martienne est une épreuve redoutable que, jusqu'ici, seuls les Américains maîtrisaient. Le président chinois Xi Jinping n'a pas manqué de le souligner, avec un brin de gloriole dans les félicitations qu'il a adressées aux responsables de la mission, affirmant que celle-ci allait laisser « l'empreinte des Chinois sur Mars pour la première fois », ajoutant : « La patrie et le peuple se souviendront toujours de vos exploits exceptionnels ! »

Ce succès s'ajoute à plusieurs autres l'atterrissage d'un rover sur la face cachée de la Lune en 2019, le retour d'échantillons lunaires en 2020, la mise en orbite du premier élément d'une station spatiale en avril, qui relancera les vols habités chinois et montre à quel point Pékin s'investit dans l'espace.

Un budget annuel estimé à 10 milliards de dollars (8,2 milliards d'euros), de nombreux satellites d'observation de la Terre, une panoplie complète de fusées, un programme d'exploration du pôle Sud lunaire, un système de positionnement par satellites concurrent du GPS américain, du Galileo européen et du Glonass russe : la Chine s'est imposée comme le numéro deux mondial du spatial.

De là à penser qu'elle est en concurrence directe avec le numéro un les Etats-Unis, il n'y a qu'un pas que d'aucuns ont franchi. Pourtant, les faits obligent à plus de prudence : pour le moment encore, les deux nations ne boxent pas dans la même catégorie. Sur le simple plan budgétaire, la NASA a une dotation annuelle de 23 milliards de dollars et elle n'est pas la seule actrice du spatial américain. Et il faut considérer les réussites chinoises, certes remarquables, pour ce qu'elles sont réellement : des jalons dans le rattrapage du retard technologique.

Le premier astronaute américain a volé en 1961, le premier Chinois en 2003; les Etats-Unis ont rapporté plus de 380 kilos d'échantillons lunaires entre 1969 et 1972, tandis que la Chine n'en a récupéré que 2 kilos un demi-siècle plus tard; la NASA s'est posée pour la première fois sur Mars en 1976 avec les deux atterrisseurs Viking, et son premier rover, Sojourner, remonte déjà à 1997; la Station spatiale internationale, dont les Etats-Unis sont un acteur majeur avec les Russes, les Canadiens, les Européens et les Japonais, tourne autour de la Terre depuis 1998 et elle est immense à côté du projet chinois; les sondes scientifiques américaines ont sillonné le Système solaire et certaines en sont même sorties... A ce panorama déjà long de l'écart entre les deux pays il faut bien sûr ajouter les douze Américains qui ont marché sur la Lune au cours du programme Apollo.

Même si l'affiche est alléchante, car elle reproduit dans le ciel le combat géostratégique que l'on connaît sur Terre, le match spatial entre les Etats-Unis et la Chine reste donc en grande partie une fausse compétition. Cependant, les deux superpuissances ont intérêt à ce qu'on les considère comme des concurrents directs. Washington s'en sert notamment pour justifier un dispendieux programme lunaire habité : Donald Trump, qui l'a ordonné, ne pouvait accepter que les premiers à retourner sur notre satellite soient chinois. Pékin, de son côté, est ravi d'être perçu comme un véritable concurrent : en boxe, le faire-valoir prend autant la lumière que le champion.

**Source: Le Monde – 19 mai 2021**

## Au Japon, des Jeux qui piquent

*Tokyo 2021 Les JO rencontrent une forte opposition dans l'archipel, au point que le débat sur l'annulation enfle. En cause, l'allocation de moyens médicaux importants pour protéger les délégations olympiques du Covid, alors que la politique nationale contre la pandémie est très déficiente et que le pays affronte une quatrième vague.*

« Annulez-les », ces « JO 2020 ». Ce n'était à l'origine qu'un graffiti sur un mur d'une vignette du tome 2 du manga Akira de Katsuhiro Otomo, publié au début des années 80. Visionnaire.

Désormais, ces mots, « Renoncez aux JO », sont affichés aux fenêtres de l'hôpital mutuel de Tachikawa (département de Tokyo), que toisent des affiches publicitaires pour lesdits JO, censés commencer le 23 juillet. « C'est une idée du directeur, ce message. Les hôpitaux qui accueillent les patients les plus lourds devraient protester, mais ce sont souvent des établissements publics, ils ne peuvent pas », explique à Libération une infirmière des lieux.

A deux mois et demi de l'événement, à mesure que la quatrième vague épidémique prend de l'ampleur dans l'archipel, au point de dépasser les précédentes, grimpe la hantise des Japonais. Selon un sondage du quotidien de droite Yomiuri (proche du pouvoir), 59 % de la population souhaite l'annulation pure et simple de Tokyo 2020 (l'appellation n'a pas changé). Une pétition, lancée le 5 mai par l'avocat Kenji Utsunomiya, ex-candidat malheureux au poste de gouverneur de Tokyo, a recueilli 325000 signatures en six jours. « Je savais qu'il y aurait des soutiens, mais cela dépasse ce que j'imaginai », dit Utsunomiya à Libération. « Les décisions prises face à l'épidémie apparaissent trop dépendantes du calendrier des JO », souligne l'avocat.

Les autorités ont laissé courir le virus depuis plus d'un an sans amplifier les tests, sans se précipiter pour les vaccins, sans renforcer les structures hospitalières ni apporter les aides financières nécessaires. Désormais, l'exécutif, le comité d'organisation Tokyo 2020, le Comité international olympique (CIO) et son président, Thomas Bach, tentent de rassurer le peuple japonais sur « la sûreté des JO de Tokyo ». Mais plus ils alignent de précautions sanitaires, plus grandit l'écart entre ce que le gouvernement n'a pas entrepris pour les citoyens japonais et ce qu'il va consentir sur ordres du CIO pour les délégations sportives censées venir à Tokyo.

Le contrat avec le Comité international olympique (CIO) prévoit, selon la ministre des JO, Tamayo Marukawa, la réquisition partielle d'une trentaine d'hôpitaux et de personnel bénévole. Ce alors que des dizaines de milliers de patients Covid-19 sont priés d'attendre chez eux qu'un lit d'hôpital se libère dans leur région. D'autres sont tenus d'accepter un report de soins pour diverses pathologies. « On nous demande de détacher des soignants pour les Jeux olympiques. Vous croyez qu'on va laisser en plan nos patients pour aller s'occuper des athlètes ? Ce n'est pas du tout réaliste », s'agace l'infirmière de Tachikawa. Plusieurs responsables ont annoncé refuser de réserver des lits hospitaliers pour les participants des Jeux. « Nous ne sommes pas contre les JO en tant que tels, mais nous nous interrogeons sur les raisons de leur maintien. La gouverneure de Tokyo répète sans cesse de ne pas venir dans la capitale si on n'y habite pas, pour ne pas faire circuler le virus. Mais les autorités s'appêtent à laisser entrer des étrangers de partout sans vraie quarantaine. Ça manque de cohérence », renchérit Yasuhiro Mizuno, médecin à Yokohama. « Je ne prêterai pas mon concours à ces JO, car je ne cautionne pas leur tenue et autour de moi tous les soignants pensent pareil », insiste le chef de clinique. Les organisateurs de Tokyo 2020 n'en ont cure. Ils font le tour des associations de médecins et infirmières pour réclamer des soignants qu'ils ne paieront pas : 500 infirmières par-ci, 200 médecins par-là. « En cumul, nous estimons qu'il faudra 10 000 soignants mais nous négocions pour que cela n'ait pas de répercussions négatives sur le secteur, en exploitant les rotations et jours de repos », ose le numéro 2 du Comité d'organisation, Toshiro Muto. Et le Premier ministre, Yoshihide Suga, d'en rajouter : « J'ai entendu dire que beaucoup d'infirmières étaient au repos, donc en recruter 500 me semble possible. »



Même logique pour les tests : plus on en fait, mieux c'est, dit le CIO. Mais « il n'y a encore actuellement guère plus de 10000 tests PCR par jour pour les 14 millions d'habitants du département de Tokyo, soit l'équivalent d'un tous les quatre ans par résident. Et voilà qu'on en promet un chaque jour pour les 30 000 athlètes et leurs accompagnateurs », explique l'avocat Kiyonari Inoue, spécialiste de l'offre de soins.

« Si on a la capacité de réaliser plus de 30000 tests par jour à Tokyo, pourquoi n'en a-t-on pas fait bénéficier les habitants ? » Les tests PCR gratuits ne sont proposés que sur ordonnance et il faut payer jusqu'à 250 euros pour un PCR certifié si l'on choisit soi-même de se faire dépister. Moins de 5000 tests antigéniques sont réalisés par jour dans tout le pays, qui compte 127 millions d'habitants. Même sentiment d'injustice concernant les vaccins : les athlètes pourront être piqués en priorité, « sur le quota négocié par le CIO auprès de Pfizer », s'empresse de préciser le Premier ministre. Mais, le grand public, lui, attendra. « Pour le moment, c'est encore l'incrédulité qui domine dans l'opinion, mais elle risque de se transformer en explosion de mécontentement au fil des semaines à force de voir que les participants des JO sont privilégiés par rapport aux citoyens », avertit Inoue.

Thomas Bach, désormais surnommé « le baron de l'arnaque » sur les réseaux sociaux japonais, ne fera pas le déplacement à Tokyo mi-mai comme prévu, car l'état d'urgence y est prolongé jusqu'à la fin du mois. Même si les organisateurs répètent la même antienne, « anshin anzen na gorin » (« des JO tranquillissants et sûrs »), qui les croit quand ils promettent de surveiller tous les mouvements des 60 000 à 90 000 étrangers qui seront autorisés à venir ? Toujours est-il que Toshiro Muto n'envisage pas une éventuelle annulation : « Nous n'en avons jamais débattu avec le CIO ; il y a des débats sur le nombre de participants, l'organisation, etc., c'est tout. » La gouverneure, Yuriko Koike, ne peut pas, elle, ignorer l'état de l'opinion à la veille des élections pour l'assemblée de Tokyo, le 4 juillet.

« Notre gouverneure adorée », comme dit Thomas Bach hors micro, est avant tout un fin stratège politique. Elle est vue comme celle qui pourrait décider de jeter l'éponge, en tant que gouverneure de la ville organisatrice. Mais le Japon serait soumis à des pénalités énormes en cas de retrait, plaident les défenseurs de l'événement. « Une pandémie est un désastre tout comme une catastrophe naturelle, je ne vois pas ce qui légitimerait des dédommagements [de la part du Japon] », rétorque l'avocat Utsunomiya. Nul à ce jour ne sait ce qu'il adviendra.

Selon un sondage du quotidien « Yomiuri », 59 % des Japonais souhaitent l'annulation pure et simple de Tokyo 2020.

**Auteur : Karyn Nishimura – Source : Libération – 13 mai 2021**



## Vaccins et brevets : Biden héros à peu de frais

Trop fort, Joe Biden ! En se déclarant en faveur, mercredi 5 mai, de la levée temporaire des brevets des vaccins anti-Covid-19 conçus par les laboratoires des pays riches afin d'améliorer l'accès des pays pauvres à la vaccination, le président américain a ravi aux Européens, à peu de frais, le totem de la solidarité mondiale.

« A circonstances exceptionnelles, décisions exceptionnelles », a expliqué la représentante américaine au commerce, Katherine Tai, en annonçant ce revirement. C'est en effet un virage à 180 degrés sur la position jusqu'ici défendue par Washington devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui traite des questions de propriété intellectuelle : lorsque, en octobre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud ont demandé une levée des brevets des vaccins ARN messenger du type de ceux que fabriquent Pfizer et Moderna, les Etats-Unis, l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, la Suisse, le Japon s'y sont opposés au nom de la protection de l'innovation au nom aussi, ont accusé les critiques, de la protection de Big Pharma.

Mais, depuis, des bilans cruels ont rendu cette position moralement difficile à défendre, sur fond de désastre absolu en Inde : sur 1,1 milliard de vaccins inoculés jusqu'ici dans le monde, seuls 18 millions l'ont été en Afrique. Parallèlement, la vente de ses vaccins anti-Covid a rapporté à la firme Pfizer 3,5 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros) au premier trimestre. Sans prévenir personne, et notamment ses partenaires européens, l'administration Biden a donc jugé que le moment était venu de changer de pied. Mise en porte-à-faux, l'UE, par la voix de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, s'est déclarée jeudi « prête à discuter » de cette proposition à l'OMC. Le président Macron, qui dès mai 2020 demandait que le vaccin, alors encore inexistant, devienne un « bien public mondial » n'a pu aussi que s'incliner.

L'affaire est pourtant plus compliquée qu'il n'y paraît. Si éthiquement la décision n'est pas discutable, elle n'aura pas d'effet pratique à court terme, alors que l'urgence est réelle. Selon le PDG de Moderna, Stéphane Bancel, qui a lui-même déjà ouvert son brevet, la levée des brevets « ne permettra pas d'améliorer la fourniture de vaccins ARN messenger dans le monde ni en 2021 ni en 2022. Le problème est en réalité celui des capacités de production dans les pays en développement, ainsi que les transferts de technologie et de savoir-faire nécessaires pour pouvoir fabriquer ces vaccins d'un modèle extrêmement innovant. L'Inde, par exemple, dispose d'une importante industrie pharmaceutique et fabrique, sous accord de licence, sa version du vaccin d'AstraZeneca, mais n'a pas la technologie pour produire les vaccins ARN messenger.

Les Européens ont donc raison de souligner, comme ils l'ont fait jeudi, en particulier à Paris, que la vraie urgence se situe ailleurs que dans une annonce spectaculaire sur les brevets par un pays qui a attendu d'avoir vacciné la moitié de sa population pour le faire et, surtout, n'exporte pas ses vaccins. « Alors que d'autres gardent leur production pour eux-mêmes, l'Europe est la principale exportatrice de vaccins dans le monde », a rappelé Mme von der Leyen.

Cela s'appelle la diplomatie publique et Joe Biden y excelle : c'est, pour l'UE, une leçon de plus à retenir. En attendant, pendant que les discussions s'engagent à l'OMC, les Etats-Unis devraient accorder leurs actes à leurs bonnes intentions et mettre au service du mécanisme international Covax les centaines de millions de doses qu'ils ont stockées.

**Source : Le Monde – 10 mai 2021**

## Sur Instagram, « les influenceurs font le jeu de Dubaï »

*Les stars des réseaux sociaux exhibent leur vie de rêve dans la cité des Émirats. Une aubaine pour la ville, qui se veut un modèle d'ouverture et de modernité.*

« Ça y est, je suis dans le luxe, je suis à Dubaï. Je vois ma vie en or ! » Carla Moreau est extatique. Candidate emblématique de l'émission de télé-réalité Les Marseillais, dont l'actuelle saison prend place dans l'éblouissante cité, elle pose ses valises sur les bords du golfe arabo-persique pour quatre semaines. La jeune femme aux 3,4 millions d'abonnés sur Instagram n'est pas la seule à succomber aux sirènes de la ville. Avant elle, une trentaine d'influenceurs français - rendus célèbres par les mêmes programmes (Les Marseillais, Les Anges, La Villa des coeurs brisés) - ont pris, dans la première ville des Émirats arabes unis au milieu du désert, leurs quartiers à l'année.

Glorifiant à coups de « posts » Instagram sa vaste marina et ses rutilants gratte-ciel, Nabilla Vegara (6,5 millions d'abonnés), Caroline Receveur (4,1 millions) ou encore Jessica Thivenin (6,1 millions) ont fait de la ville au luxe tapageur une destination où les influenceurs - dont le quotidien consiste à monétiser leur image via des placements de produits - mènent grand train. Et s'exposent sans danger. « Ici, pas de car-jacking, pas de home-jacking, pas de kidnapping », s'enthousiasme une expatriée française.

### Soft power

S'ils justifient cet exil doré par la sécurité que promet la cité moyen-orientale, truffée de caméras de surveillance et de policiers en civil, les largesses fiscales qu'offre Dubaï ont aussi de quoi les convaincre. Les contribuables n'étant soumis à aucun impôt, ni sur le revenu, ni sur les sociétés. « C'est très simple, c'est purement fiscal. Je pense à moi, à mon futur [...]. Je me dis : pars à Dubaï, économise, tu ne paies pas d'impôts [...]. Je ne me vois pas verser 70 % de mon salaire à l'État », reconnaissait avec une franchise déconcertante l'influenceuse Kellyn Sun (775 000 abonnés), en janvier dernier sur YouTube.

Car la cité-État, où s'érige la plus haute tour du monde (la Burj Khalifa et ses plus de 800 mètres), a elle aussi tout intérêt à accueillir à bras ouverts ces superstars 2.0. « Les influenceurs sont les nouveaux ambassadeurs de Dubaï », observe Agnès Levallois, maître de recherches à la Fondation pour la recherche stratégique et vice-présidente de l'iReMMO (Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient). N'est plus influenceur celui qui croyait l'être : ils sont, à leur corps défendant, « partie intégrante de sa stratégie de "soft power" », analyse la spécialiste. Laquelle repose sur la rupture avec l'image conservatrice de la péninsule pour se présenter au monde comme une monarchie progressiste.

### Tapis rouge

Et sur l'affirmation de son attractivité. « Dubaï veut devenir le spot incontournable des affaires, un nouvel eldorado, où tout est possible », exprime une source diplomatique. Dès lors, « attirer les étrangers [qui comptent pour 90 % des trois millions d'habitants, NDLR] est sa raison d'être ». A minima pour les vacances, le secteur du tourisme représentant 30 % de son PIB. Ainsi, en 2014, alors qu'émerge la figure des « influenceurs » aux millions d'abonnés, le ministère du Tourisme flaire-t-il le filon. Il crée un pôle dédié et, prenant les devants, leur déroule le tapis rouge : un séjour tous frais payés en échange de publications sur les réseaux sociaux.

« La stratégie de développement de Dubaï repose, majoritairement, sur son image », justifie Agnès Levallois. Et pour cause, dépourvue de ressources pétrolières, « la ville s'est délibérément, et dès sa création en 1971, présentée comme le plus ouvert des sept micro-États que forment les Émirats arabes unis. Refusant de



dépendre d'Abu Dhabi [la capitale de l'État fédéral, NDLR] qui, elle, en regorge, elle a dû être imaginative, explique la spécialiste, diversifier son économie via l'immobilier, les transports, les services et le luxe. » Aussi, marqué par la crise de 2008, le secours alors apporté par Abu Dhabi et le relatif ralentissement de la croissance qu'il accuse depuis lors, « l'émirat a d'autant plus besoin de faire rêver pour accueillir investisseurs et influenceurs », souligne-t-elle.

Et la crise sanitaire d'entériner cet impératif. Nombre d' « influenceurs », fuyant les restrictions dans leur pays d'origine, se sont installés dans la cité émiratie ces derniers mois. Coulant des jours heureux, ils témoignent, auprès de leurs millions de « followers » (abonnés) confinés, de la réouverture de ses lieux de vie - donc de sa gestion réussie de l'épidémie. Une aubaine pour Dubaï, dont « l'économie, axée sur l'ouverture, a beaucoup souffert de la crise [16,7 millions de visiteurs en 2019, seulement 5,5 millions en 2020] ». « Les influenceurs et investisseurs étrangers sont plus que jamais au cœur de sa stratégie de relance économique et touristique », assure, à ce titre, une source diplomatique.

### **Mirage**

Ainsi, en novembre dernier, les Émirats arabes unis ont-ils frappé fort en annonçant une refonte de leur Code pénal en faveur de plus de libertés individuelles : la consommation d'alcool est plus libre, la cohabitation hors mariage autorisée. « Ces mesures libérales ont vocation à attirer les Occidentaux [la loi islamique restant de vigueur pour les Émiriens, NDLR]. La liberté qui y règne est un leurre total, prévient Agnès Levallois. Les Émirats arabes unis sont fliqués comme peu d'autres pays au monde. Derrière cette stratégie demeure un contrôle strict. Et il vaut mieux connaître leurs règles pour éviter les déconvenues. »

Maeva Gennham, influenceuse aux 3,1 millions d'abonnés, en a fait l'amère expérience. En décembre dernier, fraîchement débarquée à Dubaï, elle raconte sur Snapchat avoir été rappelée à l'ordre dans un centre commercial pour « tenue trop légère » par un agent de sécurité l'invitant à se couvrir. « C'est un jeu d'équilibriste pour l'émirat, qui travaille à son image tout en prenant soin d'éviter les "débordements". À tout moment, les autorités peuvent redresser la barre », commente la spécialiste du monde arabe.

« Les influenceurs offrent, sur les réseaux, un miroir déformant de la ville. Mais ce n'est pas la Californie ! », souffle quant à elle une expatriée. « Ils montrent l'image d'un pays libre parce qu'ils ont intégré toutes ses contraintes et que c'est le prix à payer pour vivre dans l'eldorado qu'on leur a vendu, précise Agnès Levallois. Mais en faisant cela, ils font le jeu de Dubaï. » Un « véritable mirage au cœur du désert », comme le murmure, dans son générique, la voix off des Marseillais...

**Auteurs : Thibaut Déléaz et Alice Pairo-Vasseur – Source : le Point.fr – 25 avril 2021**



## Wonder Woman, porte-voix du féminisme

*Inventée en 1941, la créature s'est imposée en femme puissante dans la galaxie testostéronée des super-héros.*

Voici quatre ans, le ticket gagnant Patty Jenkins-Gal Gadot (Wonder Woman, 2017) nous fit découvrir un double dames élégant et distancié dans l'univers viriliste des super-héros. Il permit accessoirement à la Warner d'enregistrer 820 millions de dollars et de signer un beau coup dans la course des studios au repêchage des minorités visibles. Un an plus tard, Disney exaltait avec succès la communauté afro-américaine (Black Panther, 2018) avant de tenter, vainement, de tailler des croupières à Wonder Woman sur le terrain du féminisme (Captain Marvel, 2019).

Il n'en est pas moins vrai que le retour du double féminin avec Wonder Woman 1984, visible uniquement sur les plateformes en France, est décevant. Mettant en scène la rivalité entre Wonder Woman (Gal Gadot) et son ennemie jurée, Cheetah la femme-guépard (Kristen Wiig), le film prend toutefois position sur la question féministe, mettant face à face une alternative matriarcale universaliste à la faillite du modèle masculin et une conception de la lutte des sexes où les femmes, demeurant sur le terrain belliqueux des hommes, cherchent à s'y approprier la suprématie.

De quoi rappeler que le féminisme joue un rôle central dans la genèse du personnage de Wonder Woman, et en demeure l'ombre portée. La super-créature naît en 1941 dans la tête du psychologue William Moulton Marston, sous le crayon d'Harry George Peter et à l'enseigne de l'éditeur All-American Publications, dirigé par Max Gaines, l'inventeur du comic book. C'est le premier de ces messieurs, fatigué par le déchaînement testostéroné de l'univers super-héroïque, qui a l'idée d'inventer ce que l'on appellerait aujourd'hui une femme puissante.

Lui-même, féministe convaincu et partisan du polyamour, savait de quoi il parlait, puisqu'il vécut sous le même toit avec deux fortes femmes l'avocate et psychologue Elizabeth Holloway, son épouse légitime, et Olive Byrne, membre clandestine de cette triade amoureuse et nièce de la célèbre féministe Margaret Sanger. Elles eurent quatre enfants avec lui et lui inspirèrent quelques-unes des caractéristiques de son héroïne. Les deux femmes, fait notable, continuèrent à vivre ensemble à la mort de Marston en 1947.

Ce singulier personnage se forme à Harvard, travaille à une version du polygraphe pour mesurer les émotions, écrit des scénarios pour le cinéma, fait de la publicité pour les rasoirs Gillette, devient consultant en psychologie au studio Universal, finit par être embauché par Max Gaines qui ignorait naturellement tout de sa vie privée pour défendre l'éditeur contre les violentes attaques des ligues de vertu mettant en cause la violence et la sexualité des bandes dessinées.

### Vernis de mythologie

C'est dans ce cadre que lui vient l'idée d'une super-héroïne qui serait certes dotée d'une puissance hors du commun, mais dont l'essence consisterait à subjuguier ses semblables par sa beauté et la force rayonnante de son amour, à les soumettre à sa sensuelle volonté de concorde universelle. Wonder Woman (Diana Prince à la ville) était née, que son créateur définissait comme une « propagande psychologique pour le nouveau type de femmes qui devraient, selon [lui], mener le monde. L'héroïne féministe demeure toutefois une bombe sexuelle, et le goût du bondage qui caractérise ses aventures est aussi bien le symbole de la libération des femmes de leurs chaînes que la suggestion d'un érotisme qui joue avec les codes de la soumission et de la domination.

De sorte que Wonder Woman, incarnation de la femme combattante au pouvoir érotique terrassant, ne trompe personne. Au point que Max Gaines, qui avait embauché Marston pour calmer les lignes de vertu,



en est réduit à lui envoyer des courriers dans lesquels il énumère les divers moyens d'emprisonner une belle femme sans nécessairement l'enchaîner. Un vernis de mythologie antique n'était donc pas inutile, faisant de cette créature la fille de la reine des Amazones et l'affiliant par là même, parallèlement à la Diane chasseresse du panthéon latin, à leur figure tutélaire, la déesse grecque de l'amour Aphrodite.

Le bon docteur Marston faisait ainsi rentrer par la fenêtre ce qu'il venait de faire sortir par la porte.

Une des légendes rapporte en effet qu'Aphrodite était la fille d'Ouranos, divinité primordiale dont les organes sexuels, tranchés par Cronos, furent jetés à la mer et engendrèrent la déesse, ainsi née de la semence d'un dieu que l'écume allégorise. Ne rions pas de la mythologie, qui a la peau dure. Au Marston-Ouranos des origines répond aujourd'hui une Gal Gadot plus aphrodisiaque encore qu'elle ne le paraît, Gal signifiant, en effet, dans la langue de cette actrice israélienne, « vague », et Gadot « rivages ».

L'évolution historique du personnage n'est pas moins intéressante, sous deux aspects. Le premier est sa longévité et sa prééminence parmi les super-héroïnes, aucune de celles qui l'ont précédée ou suivie n'arrivant de ce point de vue à sa cheville. Beaucoup d'entre elles Catwoman en tête incarnent au demeurant le contre-type fantasmagorique de Wonder Woman, celui de la garce sulfureuse et imprévisible. Cette suprématie dans la bande dessinée se poursuit au cinéma, où les tentatives de porter à l'écran Catwoman (2004) ou Elektra (2005) se sont soldées par de cuisants échecs.

Le devenir du personnage témoigne par ailleurs des vicissitudes rencontrées par la cause féministe. Dès 1942, elle rejoint la première réunion de super-héros, Justice Society of America, mais n'y exerce que la fonction de secrétaire, répondant au téléphone tandis que ses camarades s'engagent sur le front antifasciste. Hors de lui, Marston réplique en faisant de Wonder Woman la présidente des Etats-Unis dans un épisode de ses aventures en 1943.

### **Combat contre la phallocratie**

Le combat contre le puritanisme et la phallocratie n'en sera pas moins éprouvant. Dès 1954, Fredric Wertham lui inflige une rude défaite. Témoignant devant le Sénat, ce psychiatre ultra-réactionnaire, ennemi juré de Wonder Woman, dénonce le pouvoir corrompateur des bandes dessinées sur la jeunesse. Obligeant les éditeurs à créer un code d'autocensure sévère, il met fin à leur âge d'or. Passée par ailleurs entre les mains d'un autre scénariste à la mort de son auteur, Wonder Woman finira par perdre ses super-pouvoirs. La résurgence du féminisme dans les années 1970 les lui redonne, grâce au lobbying mené par la féministe Gloria Steinem auprès de DC Comics. Son interprétation par Lynda Carter à la télévision conforte à la même époque sa popularité.

La suite des aventures de Wonder Woman, comme de la plupart des super-héros, subit un traitement si complexe et désinvolte qu'il en devient inextricable. La mort de l'héroïne en 1986 (suivie d'une preste renaissance) tout comme l'annonce tonitruante de sa bisexualité en 2016 font partie de ce lot. Mais il semblerait que la troisième vague féministe dont l'intersectionnalité met en avant les notions de genre et de race ne soit pas dupe de cette course à l'échalote LGBT.

C'est à ce titre que Wonder Woman, promue par l'ONU ambassadrice honoraire pour la cause des femmes et des enfants en octobre 2016, fut déchue de cet honneur en moins de deux mois, devant l'ampleur des protestations qui clouèrent au pilori son statut de femme blanche privilégiée, de canon érotique et, en un mot, de parangon de l'imaginaire occidental. L'avenir s'obscurcirait-il pour ce corps conducteur historique du féminisme ?

**Auteur : Jacques Mandelbaum – Le Monde – 31 mars 2021**



## Cessons d'interdire le spectacle vivant !

*Théâtres, salles de concert, musées : tous ces lieux de culture sont aussi des lieux de partage d'expériences communes, y compris avec des inconnus. C'est ce qui fait tout le sel du spectacle vivant qui nous manque tant actuellement, écrit Jacques Attali.*

On se désole aujourd'hui, partout à travers le monde, de ce que la culture soit une des principales victimes collatérales de la pandémie actuelle.

De fait, rien n'est plus triste que ces salles de concert vides, ces théâtres inoccupés, ces salles de cinéma fermées, ces musées désertés. Rien n'est plus désolant que ces orchestres symphoniques démantelés, ces troupes théâtrales en faillite, ces musées contraints de vendre une partie de leurs œuvres, ces artistes au chômage ou obligés de changer totalement de profession, alors même qu'ils sont connus, admirés, comme violoniste, pianiste ou comédien.

### Vivre des événements réels

Et pourtant, à bien y réfléchir, une large partie de la culture n'est pas touchée par cette crise : on peut toujours lire les livres qui s'entassent dans notre bibliothèque ; de fait, sans même rien acheter de nouveau, on a tous chez soi bien des livres qu'on n'a pas encore lus et qu'on pourrait utilement lire ou relire si on n'était vraiment contraint de se contenter de ce qu'on détient. De même, on peut toujours écouter les disques qu'on possède. De plus, il y a désormais ceux qu'on trouve sur les plateformes : des millions de livres, de films, de pièces de théâtre, de spectacles de danse, de concerts. On peut aussi regarder des spectacles à la télévision, écouter des radios culturelles, faire une consommation illimitée de podcasts.

Ce dont on est privé, ce n'est donc pas de toute la culture, mais d'une partie seulement d'entre elle, ce qu'on appelle le spectacle vivant, c'est-à-dire le spectacle auquel on assiste avec d'autres, inconnus, dans une salle ou dans un musée.

Et c'est la spécificité de ce moment qu'il faut désigner. On le retrouve dans d'autres activités tout aussi impraticables en temps de pandémie : assister à un événement sportif, jouer au football, faire du judo, déjeuner ou dîner au restaurant, déambuler dans un musée. Qu'ont en commun toutes ces pratiques ? Pas du tout une dimension artistique. Seulement, et c'est peut-être plus important encore : être des occasions de vivre des événements réels avec des inconnus.

### Conjurer la peur de la mort

Pour moi, c'est là l'essentiel, car cela renvoie à quelque chose de tout à fait fondamental ; et je soutiendrai volontiers que ce n'est qu'en partageant l'expérience d'une émotion avec des inconnus qu'on peut se prouver à soi-même qu'on est vivant.

En ce sens, le spectacle vivant n'est pas important parce qu'il est un spectacle, mais parce qu'il nous apporte la preuve qu'en assistant à un événement exceptionnel (une représentation artistique ou sportive ou un repas dans un restaurant) on trouve aussi l'occasion de parler de ce qu'on a vécu avec des inconnus ; et même si on ne leur parle pas, on sait qu'on l'a vécu ensemble ; et les autres, par leurs regards, par leur simple présence, vous apportent la preuve que vous y êtes, que vous êtes vivant.



Il n'y a rien de plus important, dans la vie, que de recevoir des preuves qu'on n'est pas mort. Et c'est pour moi la fonction principale du spectacle vivant que de nous l'apporter. La meilleure preuve est qu'on n'ose pas lire les livres qu'on a dans sa bibliothèque, pour conjurer la peur de la mort en pensant qu'on ne pourra pas mourir avant de les avoir lus.

### **Privés du regard de l'autre**

C'est en cela que l'interdiction des spectacles vivants (alors qu'on a le droit de prendre le train ou l'avion, et de s'y restaurer tout à côté de son voisin) est particulièrement absurde. Un voyage n'est pas un spectacle ni un moment d'émotion, et, mis à part un accident, on n'a rien à y partager avec ses voisins. A la différence d'un spectacle, d'un restaurant ou d'une activité sportive, où on est embarqué dans la même aventure, et on a une occasion d'échanger, même en silence, une reconnaissance réciproque de la vie de l'autre.

C'est en cela aussi que cette interdiction est si dangereuse pour tout pouvoir : tout individu qui ne reçoit pas en permanence la preuve qu'il est vivant sombre dans la dépression ; toute société qui ne peut prouver à ses membres qu'ils sont vivants est menacée de mort violente. C'est ainsi qu'ont disparu la quasi-totalité des civilisations qui nous ont précédés.

De plus, le spectacle vivant est, dans de très nombreux domaines de l'art, une condition nécessaire de la création : à quoi servirait d'écrire de nouvelles pièces de théâtre, de nouveaux opéras, de nouvelles symphonies si on ne peut les jouer ? A quoi servirait d'imaginer de nouvelles performances si on ne peut les réaliser ?

En particulier en période de pandémie, où la peur de la mort rode plus que jamais, nous avons tous besoin de nous rassurer : sommes-nous vivants ? Alors, être privés du regard de l'autre, de la connivence de l'inconnu partageant une émotion avec nous, est particulièrement intolérable. Il est donc particulièrement urgent de nous rendre cette preuve que nous sommes vivants, s'il vous plaît.

**Auteur : Jacques Attali – Source : les Echos – 11 mars 2021**



## Netflix et le cinéma français : je t'aime, moi non plus

*Après des débuts compliqués, les relations entre le groupe de Los Gatos et l'écosystème tricolore du septième art se sont considérablement améliorées. Netflix est un commanditaire de plus qui irrigue le secteur. Mais une certaine méfiance reste encore de mise.*

Autant le dire tout de suite, avec Netflix, le cinéma français n'a pas l'impression de célébrer des noces « gagnantes-gagnantes » comme avec Canal+ dans les années 1980. Mais les relations se sont singulièrement réchauffées avec la plateforme américaine. « En bons Américains qui se respectent, ils nous considéraient, au début, comme un village d'irréductibles Gaulois. On a appris à s'apprivoiser », confie une productrice chevronnée.

Récemment, Netflix a procédé à quelques opérations séduction dans l'Hexagone. En janvier, il s'est rapproché de la Cinémathèque française en vue de préserver les films de patrimoine, ce qui va se traduire par la restauration de « Napoléon » d'Abel Gance, un film de 1927. En 2020, il a aussi topé avec MK2 pour pouvoir mettre sur sa plate-forme des films de réalisateurs prestigieux : François Truffaut, Charlie Chaplin, Jacques Demy...

Mais son action est loin de se limiter à ces symboles. L'une des clés de la stratégie de Netflix est de produire du contenu local frais. En toute logique, il s'est donc mis à travailler main dans la main avec le cinéma français et son réservoir de créateurs. « Ils étaient voués à devenir partenaires, note Laurent Creton, professeur en économie du cinéma à l'université Sorbonne Nouvelle. Netflix a impérieusement besoin du cinéma français pour étoffer son offre, d'autant que les cinéphiles sont souvent déçus de son catalogue. »

### **Netflix, une « bouffée d'oxygène »**

Ce nouveau débouché pour l'écosystème de la production cinématographique a incontestablement séduit une partie de cette industrie à un moment où ses finances s'amenuisent. « Netflix a été une bouffée d'oxygène, dit Matthias Weber, producteur d'un film (« La Grande Classe ») pour Netflix qui a aussi acheté les droits SVoD de plusieurs de ses longs-métrages. Il cherche des typologies d'œuvres différentes des acteurs traditionnels et permet notamment de proposer des films de genre durs à amortir en salles. »

Moins dépendant des audiences de la télévision et visant un public jeune, il est aussi ouvert à d'autres talents, hors du sérail. « Je voulais faire un film, je l'ai fait, je n'ai pas attendu Canal+, je n'ai pas attendu le CNC », rime le rappeur Kery James dans la chanson « A qui la faute ? » extraite de la bande originale du film « Banlieusards », qu'il a co-réalisé avec Leïla Sy pour... Netflix, après avoir essuyé des refus partout ailleurs.

L'accent mis par Netflix sur la narration et l'efficacité a aussi séduit une partie des jeunes producteurs - comme Zangro derrière le film « Mignonnes », dont Netflix a acheté les droits à l'international - qui cherchent à maximiser l'impact de leurs films. Et même si ses algorithmes dictent sa stratégie in fine, la plateforme laisse les talents du septième art s'exprimer une fois qu'il les a signés.

### **Obligations de financement**

Mais du flirt à la véritable histoire d'amour, il y a un pas qui n'a pas encore été franchi entre Netflix et le cinéma hexagonal. La raison ? En France, le système du soutien public au cinéma repose sur une diffusion d'abord en salles. Faute de mieux, le passage par la salle est, dans notre pays, la définition même d'un film de cinéma.



Et avec ses contenus audiovisuels réservés à ses abonnés, Netflix est taxé de profiter de l'écosystème français, qui est cultivé et soutenu, depuis des années, par les diffuseurs traditionnels. La plate-forme s'octroie en effet les services de créateurs avec des chèques généreux, tout en s'affranchissant des obligations de financements et en détruisant le droit d'auteur à la française pour imposer son approche américaine en la matière. C'est à cause de ces griefs que le Festival de Cannes avait décidé d'interdire aux films Netflix de concourir.

Une nouvelle ère est toutefois en train de s'ouvrir. Des négociations difficiles sont en cours afin que Netflix entre dans le système traditionnel français. Comme les autres diffuseurs, il aurait alors des obligations de financement - qui se chiffrent à hauteur de 40 millions d'euros pour le cinéma, d'ici à 2023, a-t-il calculé - et laisserait passer ses films en salles. Un petit miracle en soi. Jamais Netflix n'a fait d'entorse à son modèle, réservant ses contenus à ses abonnés. « On fera les comptes à la fin du match », fait prudemment valoir Marc-Olivier Sebbag, délégué général de la Fédération nationale des cinémas français.

### **Une concurrence sur les films américains**

Reste que l'arrivée de Netflix dans le système traditionnel impose de lui laisser diffuser des films assez rapidement après leur sortie en salles, au lieu du délai actuel de trois ans. Résultat, les télévisions traditionnelles - tout particulièrement Canal+ mais aussi TF1 et M6 -, craignent que Netflix ne soit en position de leur chiper les meilleures exclusivités après la sortie en salles, notamment les films américains.

Par ricochet, le milieu du cinéma craint, lui, que l'entrée des plateformes dans le système ne fragilise finalement un peu plus les chaînes nationales, qui réduiraient donc encore leurs investissements dans la filière. Or Canal+, sa chaîne sœur Ciné + et OCS, du groupe Orange, ont des objectifs stricts de diversité (films de nouveaux réalisateurs, budgets...) et contribuent pour près de 240 millions d'euros par an, soit plus que toutes les plateformes réunies.

Le monde du cinéma n'a pas tellement d'illusion sur la solidité du système traditionnel dont la grande époque est passée. Mais il craint de perdre de sa liberté artistique dans un monde où les plateformes deviendraient trop dominantes... « Quitte à le moderniser, il est primordial que Netflix et les autres s'insèrent dans notre modèle vertueux qui a perduré depuis l'après-guerre et dont il faut conserver l'esprit et les valeurs, avance Matthias Weber. Avec Bollywood, le cinéma français est l'un des derniers au monde à ne pas s'être fait manger par les Américains. »

**Auteurs : Nicolas Richaud & Nicolas Madelaine – Source : les Echos – 11 mai 2021**



## Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse

*Les trois quarts des 41 millions de nouveaux déplacements internes sont dus aux catastrophes environnementales.*

Elles ont quitté leur foyer et leurs terres pour fuir des guerres, des tempêtes, des épisodes de sécheresse ou de violentes moussons. A la fin 2020, 55 millions de personnes vivaient en exil dans leur propre pays, un record, alerte l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), dans son bilan annuel publié jeudi 20 mai. Parmi ces populations, 48 millions de personnes ont été poussées au départ en raison de conflits et de violences, et 7 millions du fait de catastrophes environnementales un chiffre probablement sous-estimé.

Cette structure basée à Genève, qui dépend du Conseil norvégien pour les réfugiés, comptabilise également le nombre de nouveaux déplacements internes intervenus dans l'année, qui peuvent concerner plusieurs fois les mêmes personnes, dont certaines finissent par rentrer chez elles. En 2020, près de 41 millions de nouveaux déplacements ont été enregistrés dans 149 pays, soit le chiffre le plus élevé depuis dix ans (+ 20% par rapport à 2019). Les trois quarts des départs (31 millions) sont dus à des catastrophes environnementales.

« Ces nouveaux chiffres sont choquants. La hausse, année après année, du nombre de personnes déplacées montre que l'on ne trouve pas de solutions pour ces gens », regrette Alexandra Bilak, la directrice de l'IDMC. Elle note que les déplacés internes ne suscitent pas la même attention politique que les réfugiés, deux fois moins nombreux. Pourtant, rappelle-t-elle, ces déplacements entraînent « des chocs répétés sur des populations souvent précaires, des déracinements, des traumatismes, des vies brisées. »

La pandémie de Covid-19 n'a pas forcément augmenté le nombre de personnes déplacées, mais elle a accru leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire. « Moins de personnes ont cherché des abris d'urgence après des catastrophes, par peur d'être contaminées », ajoute Alexandra Bilak.

### Tempêtes et inondations

Comment expliquer la forte augmentation de ces personnes jetées sur les routes ? Ce sont surtout les catastrophes environnementales, à 98 % climatiques, qui sont responsables de la progression des nouveaux déplacements. Les tempêtes tropicales et les inondations qui se sont abattues sur l'Asie de l'Est et du Sud ont exposé des zones très densément peuplées.

La Chine, les Philippines, le Bangladesh et l'Inde ont enregistré chacun entre 4 millions et 5 millions de nouveaux déplacements, notamment des évacuations, sous l'effet de cyclones comme Amphan ou de typhons comme Vamco, d'inondations et de moussons intenses. La saison record des ouragans en Atlantique trente tempêtes ont été nommées, qui ont frappé les Caraïbes et l'Amérique du Sud (Laura, Eta ou encore Iota) et les pluies intenses au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne ont encore déraciné des millions de personnes.

Et contrairement aux idées reçues, toutes les personnes évacuées ne peuvent pas rentrer chez elles après des catastrophes climatiques, faute de moyens pour reconstruire les habitations ou les infrastructures. Certaines restent déplacées des années voire des décennies. Une tendance amenée à s'accroître avec le changement climatique, qui aggrave la fréquence et l'intensité des événements extrêmes. « Le changement climatique interagit avec de nombreux facteurs démographiques, historiques, politiques, sociaux et économiques. Il ne déclenche pas nécessairement directement les déplacements, mais constitue un facteur de stress supplémentaire », note le rapport.



Le lien est encore plus complexe à établir dans le cas des catastrophes moins brutales mais tout aussi destructrices que sont l'élévation du niveau des mers, la désertification ou la dégradation des sols. « On ne peut pas correctement mesurer ces déplacements, car ils sont étalés dans le temps et l'espace, et les motifs de migration se mêlent. Pour de nombreuses populations, notamment celles qui dépendent de l'agriculture, les ressources économiques et les moyens de subsistance sont intrinsèquement liés au climat », explique François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations environnementales à l'université de Liège.

A côté des catastrophes climatiques, les conflits et violences, qu'ils soient de nature criminelle ou politique, ont représenté un quart des nouveaux déplacements. Le rapport en recense 9,8 millions en 2020, principalement dans les pays d'Afrique subsaharienne et du Sahel, à hauteur de 70 %, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans 21 % des cas, soit près de deux millions de déplacements de plus qu'en 2019.

En 2020, la situation s'est notamment détériorée dans différents pays africains. « Les crises de déplacements internes se sont répandues dans des zones relativement non affectées d'Afrique subsaharienne, tandis que des conflits de long terme se sont aggravés avec l'émergence de nouveaux groupes armés et une escalade de violences », note le rapport. Sont particulièrement concernés la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Mozambique et le Burkina Faso.

Depuis 2018, le nombre de nouveaux déplacements observés chaque année dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord est à la baisse. En revanche, une large majorité des personnes concernées se trouvent encore dans l'impossibilité de retourner chez elles. « Elles reviennent parfois dans des zones détruites, minées, ou qui ne sont pas complètement sécurisées », relève Alexandra Bilak.

### Réduction des risques

La convergence des conflits et des catastrophes a, en outre, conduit de nombreuses personnes à être déplacées pour la deuxième, voire la troisième fois. Beaucoup de ceux qui ont fui les inondations au Yémen avaient, par exemple, déjà été déracinés au moins une fois par la guerre civile. « Les conséquences du changement climatique augmentent la vulnérabilité et la pauvreté de personnes qui sont souvent déjà déplacées à l'intérieur de leur pays pour des faits de violence », observe Céline Schmitt, porte-parole en France du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Si le sort des personnes déplacées a « reçu une attention tardive » de la communauté internationale, le rapport souligne tout de même des « progrès lents » mais « qui vont dans la bonne direction », ces dernières années. L'IDMC salue notamment l'adoption de plusieurs textes au niveau mondial qui s'orientent vers la reconnaissance d'un lien entre les mouvements de déplacement et le changement climatique.

Le rapport enjoint aux Etats de se mobiliser pour faire évoluer et adapter leur cadre juridique, prenant l'exemple du Bangladesh, qui a mis en place, en 2015, une stratégie nationale pour gérer les déplacements internes liés aux catastrophes environnementales, avec, notamment, des mesures de soutien sur les questions de logement. L'IDMC appelle aussi les gouvernements à fournir des données fiables, afin de savoir qui risque d'être déplacé, où, quand, pour combien de temps et dans quelles circonstances, dans une optique de « réduction des risques ».

Les populations les plus vulnérables attendent également un soutien de la communauté internationale pour financer leurs stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique. En amont de la conférence mondiale sur le climat, la COP26, qui doit se tenir à Glasgow (Ecosse) en novembre, « les gouvernements doivent soutenir la mise en place d'un nouveau fonds relatif aux pertes et dommages ces dégâts irréversibles



causés par la crise climatique -, afin d'aider les communautés pauvres à se reconstruire, et s'engager en même temps sur une réduction plus rapide et ambitieuse de leurs émissions de gaz à effet de serre », insiste Armelle Le Comte, responsable du plaidoyer sur les questions de climat à Oxfam France.

**Auteurs : Juliette Bénézit & Audrey Garric – Source : le Monde – 21 mai 2021**